



HISTOIRES DE VIE MONTRÉAL
MONTREAL LIFE **STORIES**

Atelier de formation

Octobre/Novembre 2008

Université Concordia

Table de Matières

1. Remerciements.....	3
2. Lettre de Bienvenue.....	4
3. Horaire.....	5
4. Vue d'ensemble : plan de formation et d'entrevue ARUC.....	6-11
5. Directives générales d'interview ARUC	12-17
6. Code déontologique	18- 20
7. Formulaire de consentement	21-22
8. Lignes directrices de soutien psychologique	23-26
9. Guide de Transcription	28-30
10. Guide de vidéographie	31-35
11. Guide de Postproduction.....	36-43
Annexes :	
I. Résumé de la Recherche Proposée	43- 62

REMERCIEMENTS

Cette présente trousse de formation est censée évoluer tout au long des quatre prochaines années du projet. Elle a été compilée à partir de plusieurs documents clés tels que le protocole principal d'ARUC, la proposition finale du projet et son volet éthique. Tout cela résulte de l'effort de collaboration, du dévouement, des conseils et du leadership de plusieurs personnes et ce, dès la naissance du projet en octobre 2005. Henry Greenspan a particulièrement influencé et inspiré les principes et les pratiques du projet à travers son soutien continu et ses conversations avec plusieurs membres du projet, y compris son directeur, Steven High.

La trousse de formation est aussi le résultat de l'implication dynamique et le travail d'équipe de plusieurs membres communautaires et universitaires. Anna Sheftel, en collaboration avec Jessica Silva et Sam Ouen Yem, a préparé le guide du soutien psychologique initial et a continué à l'améliorer à la suite de chaque atelier de formation et après chaque discussion de groupe. Afsaneh Hojabri a conçu le guide général d'entrevue, le guide de transcription et elle a résumé le guide d'éthique en se basant sur plusieurs sources, dont quelques-unes sont incluses dans la bibliographie de cette brochure. Ravann Runnath a préparé un guide pour l'audio et la vidéographie, en s'inspirant aussi des travaux précédents et des ressources pertinentes. Sandra Gasana a récemment complété un guide de postproduction approfondi, conformément aux autres guides du projet et qui servira de base pour plusieurs autres étapes qui s'ensuivent.

Tous les guides ont connu plusieurs étapes d'ébauche et de corrections (et cela devra se poursuivre), bénéficiant de la recherche, des idées et de la contribution d'autres individus dont les noms n'ont pas nécessairement été mentionnés ici mais envers lesquels le projet est très reconnaissant : les bénévoles, les membres du personnel travaillant « dans les coulisses » sur des aspects moins visibles dans cette brochure ainsi que les membres du comité de formation du projet. Une profonde reconnaissance est adressée à Luis van Isschot, le coordonnateur du projet et à Nancy Rebelo, dont le rôle considérable au sein du projet font que nous leur sommes redevables de combler certains vides, régler des problèmes et accomplir des tâches autres que les leur, quand c'est vraiment nécessaire.

Le projet Histoires de vie d'ARUC est rendu possible grâce au support financier généreux de l'Alliance de recherche Université Communauté (ARUC) du Conseil de recherches en sciences humaines.

25 Octobre, 2008

Chers participants,

Nous vous souhaitons la bienvenue à la cinquième série d'ateliers de formation du projet *Histoires de vie de l'ARUC* et nous vous remercions de votre participation. Nous avons le plaisir d'organiser ces ateliers pour les chercheurs de l'ARUC, en souhaitant que cette journée en soit une de réflexion et de discussion sur les procédés d'entrevue avec les survivants de guerre, de génocide ou de tout autres violations des droits humains.

Cette journée complète de formation traitera d'une variété de sujets reliés aux procédés d'entrevue. Le protocole d'éthique de l'ARUC exige que tous les intervieweurs soient formés pour mener des entrevues constructives, empreintes de sensibilité, qui guident les personnes interrogées dans leur processus de remémoration. En tant que telle, la formation vise à faire prendre conscience aux intervieweurs de la façon dont ils peuvent mener une entrevue avec sensibilité, conscients des besoins psychologiques et émotionnels des participants. Il sera question de procédures éthiques et de particularités plus subtiles touchant aussi l'éthique et la sensibilité.

La philosophie de travail du projet *Histoires de vie* favorise le concept de « partage de l'autorité », concept intrinsèque au travail de collaboration nécessaire à l'histoire orale. Pour ce faire, il faut développer une relation de confiance, favorisant la collaboration et les prises de décision partagées. Ces sessions de formation vous permettront de mieux comprendre le projet *Histoires de vie*, tout en vous offrant les outils nécessaires pour que vous puissiez faire vos premiers pas en favorisant le procédé de « partage de l'autorité ».

Vous trouverez l'horaire prévu pour la journée à la page suivante. Tout au long de celle-ci, nous espérons encourager la réflexion et la discussion parmi les participants des différents ateliers et également répondre à tous les questionnements possibles au sujet du processus d'entrevue. Nous souhaitons que ces ateliers vous informent et vous outillent en tant que chercheurs pour le projet *Histoires de vie*.

Sincèrement,

Le Comité de formation du projet *Histoires de vie de l'ARUC*

Steven High (shigh@alcor.concordia.ca)
Warren Linds (w.linds@sasktel.net)
Monique Mukabalisa (mbalisak@yahoo.fr)
Sam Oeun Yem (samoeunyem@yahoo.com)

Pour les informations d'ordre général, veuillez contacter: Luis van Isschot au cura@alcor.concordia.ca

ou l'administratrice du projet : Anna Sheftel au cohds@alcor.concordia.ca.

Horaire

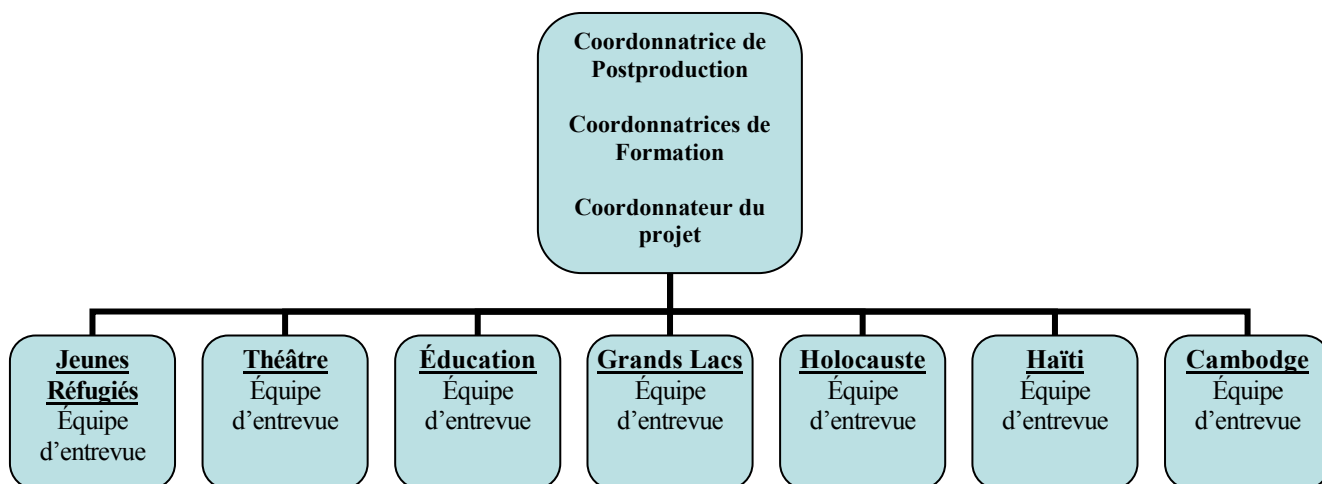
Samedi, 25 octobre 2008

10:00 – 12:00	Introduction à l’histoire orale et entrevue d’ <i>Histoires de vies</i>
12:00 – 1:00	<i>Pause de dinner</i>
1:00 – 2:30	Éthiques et le Projet <i>Histoires de vies</i> ARUC
2:30 – 4:45	<i>Pause</i>
2:45 – 4:45	Interviewer et écouter les survivants
4:45 – 5:00	Évaluation et Discussion

VUE D'ENSEMBLE : plan de formation et d'entrevue ARUC

Chaque groupe de travail a une équipe d'intervieweurs formés, dont plusieurs intervieweurs rémunérés. Parmi les autres intervieweurs, on comptera des chercheurs universitaires, des participants individuels et le personnel d'ARUC qui ne seront pas rémunérés. Chaque équipe d'intervieweurs désigne son chef d'équipe. Une formation spécialisée pourrait être nécessaire pour les chefs d'équipe. Le nombre d'intervieweurs rémunérés, dans chaque équipe, dépendra du nombre d'entrevues à réaliser par le groupe de travail, selon leur plan de recherche et surtout les contraintes budgétaires. Ces groupes fonctionneront essentiellement de manière autonome. Cependant, ils coordonneront leurs efforts par le biais de réunions entre les chefs d'équipe, la coordonnatrice de postproduction et le coordonnateur du projet. Ces réunions se tiendront régulièrement tout au long du projet.

Ce projet est divisé en sept groupes de travail basés sur un enjeu en particulier et il comprend des chercheurs universitaires et des partenaires communautaires. Chaque groupe choisit son équipe d'entrevue. Quatre de ces groupes de travail (Rwandais, Cambodgien, Haïtien et Juifs de Montréal) sont sélectionnés sur la base de communauté culturelle. Les trois autres – Éducation, Théâtre et Jeunes réfugiés – sont sélectionnés selon les approches méthodologiques qu'ils partagent et les questions clés qu'ils abordent. Les sept groupes de travail sont à la fois impliqués dans les entrevues d'histoires de vie et dans les récits collectifs.



1^{ère} étape : Formation principale

1a. Ateliers principaux

Tous les intervieweurs devront compléter une série de 3 ateliers avant de mener des entrevues. (Les ateliers sont offerts en français et en anglais).

Les ateliers sont :

1. Introduction aux entrevues d'Histoires de vie.
2. Éthique
3. Interviewer et écouter les rescapés

1b. Sélection et attestation

Dès que vous aurez complété les ateliers principaux, les intervieweurs potentiels recevront une attestation formelle du projet et leurs noms seront inscrits sur une liste gérée de manière centralisée. Tous les intervieweurs potentiels doivent également remplir les formulaires d'application du groupe de travail de leur choix et sont évalués par les chefs d'équipe du groupe de travail en question, avant d'entamer les entrevues. Ces formulaires sont disponibles auprès du coordonnateur du projet ou des coordonnatrices de formation. Ils sont aussi affichés sur Basecamp.

La formation se terminera avec une procédure de sélection, où les formateurs décideront, en collaboration avec les coordonnatrices de formation et les chefs d'équipe d'entrevues, si les individus sont prêts à mener des entrevues. Les formateurs et les coordonnatrices de formation soulèveront leurs questions et leurs inquiétudes auprès des chefs d'équipe d'entrevue lorsque cela est approprié.

Dans certains cas, certains individus pourraient être considérés comme inaptes à travailler sur le projet. Dans d'autres cas, on pourrait demander à certains individus de perfectionner des compétences et capacités bien précises, ou alors s'ils seraient intéressés à contribuer au projet d'une autre façon. Personne ne sera payé pour la formation. Les intervieweurs rémunérés signeront leur contrat une fois que leur formation sera complétée, leur attestation remise et leur affiliation à un groupe de travail établie.

1c. Équipes de formation

L'équipe de formation est composée de membres du projet ayant une formation dans l'une des connaissances de base mentionnées ci-dessus. Nous avons besoin d'une grande banque de formateurs qualifiés, venant de divers domaines, puisque la formation se déroulera en permanence, tout au long du projet et nous aurons toujours besoin de formateurs disponibles pour accomplir ces fonctions clés.

1d. Séries d'ateliers et de séminaires.

À partir d'octobre 2008, nous offrirons des ateliers de formation complémentaires dans le cadre des séries d'ateliers et séminaires. Cela servirait de lien à la fois entre les personnes impliquées dans le projet et les personnes ressources hors du projet, si possible. La série d'atelier inclut un large éventail de thèmes, allant des ateliers de vidéographie, de montage vidéo et de gestion de base de données aux enjeux liés à la question du genre. À travers ces

ateliers et ces séminaires, les membres du projet auront l'opportunité d'améliorer ou de partager leurs compétences et cela permettrait de promouvoir une discussion sur l'ensemble du projet.

1e. Support psychosocial

Les membres du projet spécialisés dans les enjeux du support psychosocial ont contribué à déterminer le contenu des modules de formation, en accord avec notre code d'éthique. Les stratégies et les ressources pour un support individuel et réciproque seront discutées en profondeur durant le processus de formation.

2^{ème} étape: RECRUTEMENT DE L'INTERVIEWÉ

2a. Coordination et décentralisation

La méthode du projet se base sur la coordination décentralisée. Donc, chaque groupe de travail est responsable de son propre processus de recrutement, en accord avec les lignes directrices générales qui ont été développées par le projet. Le coordonnateur du projet et la coordonnatrice de postproduction sont responsables de s'assurer que les groupes de travail reçoivent le support dont ils ont besoin, tout au long du processus.

2b. Trouver les personnes à interviewer

Le recrutement peut s'effectuer de plusieurs manières, incluant par le biais de réseaux déjà existants et aussi par le « bouche à oreille ». Le but des groupes de travail est de s'assurer que les interviewés proviennent d'horizons variés au sein même des communautés impliquées dans le projet. Nous sommes sur le point de créer des affiches, des dépliants et un site web (incluant une section pour s'inscrire en ligne comme bénévole). Les interviewés potentiels qui nous approcheront seront redirigés vers les groupes de travail appropriés

2c. Garder à jour

La coordonnatrice de postproduction gardera un système de classement pour garder à jour les noms des interviewés, leurs coordonnées en plus de tous les contacts qui ont eu lieu entre le projet et les interviewés. Des listes séparées seront établies par chaque groupe de travail et seront disponibles pour les coordonnateurs des équipes d'entrevue, par le biais de Basecamp.

3^{ème} étape: RECHERCHE ET PREPARATION

3a. Matériels de ressources

Les intervieweurs devront avoir des connaissances sur l'histoire et la culture des communautés sur lesquels ils travailleront. Chacun des groupes de travail principaux développera un dossier de 150 à 200 pages, incluant des articles clés et des chapitres de livres, ainsi que des chronologies, des listes de ressources en ligne, des bibliographies spécifiques ou d'autres matériels appropriés. Ils devront être considérés comme des livres de ressources et des guides de références.

3b. Ateliers

Les groupes de travail seront fortement encouragés à organiser des ateliers supplémentaires spécifiques à leurs besoins. Parmi ceux-ci, nous incluons une formation sur les enjeux spécifiquement culturels ou sur des questions de méthodologie spécifiques à un groupe. Ces

ateliers peuvent également servir d'espace aux intervieweurs pour discuter des enjeux avec d'autres membres de l'équipe d'entrevue (comme par exemple de partager les expériences entre nouveaux intervieweurs et intervieweurs plus expérimentés).

4^{ème} étape: PROCESSUS DE « PRÉ-ENTREVUE »

Le but principal de cette étape est de permettre aux intervieweurs et aux interviewés de mieux se connaître, d'avoir un échange global au sujet de l'entrevue et bâtir un lien de confiance. Il est suggéré que ces sessions soit filmées, et par conséquent, fassent partie du processus d'entrevue. De plus amples informations sur le contexte et sur le projet pourraient être échangées à ce moment-là. Nous demanderons aux interviewés de signer le formulaire de consentement et en garderons une copie (une pour le projet et une pour eux).

5^{ème} étape: L'ENTREVUE

5a. Entrevue en profondeur

Nous avons l'intention de passer du « temps réel » avec nos interviewés - ou, du moins, tout le temps qu'ils pourraient nous accorder. Nous devrions absolument envisager de multiples séances quand c'est possible. La durée de temps en moyenne passée avec un interviewé quelconque a été évaluée à 5 heures mais en réalité, il n'y a pas vraiment de limite. L'idée est de bâtir des relations qui faciliteront l'exploration de l'histoire de vie en détail et en profondeur. L'entrevue en soi utilisera une approche « d'histoire de vie » (largement chronologique : les grands-parents, les parents, l'enfance, l'éducation, etc.). L'intervieweur suivra la direction de l'interviewé - par conséquent, les questions devront être ouvertes et les questions nécessitant un suivi seraient utiles.

5b. Équipe d'entrevue de deux personnes

Les entrevues seront menées par des équipes d'entrevues de deux personnes - une personne qui aura le rôle d'« intervieweur » et l'autre qui agira comme « vidéographe » (si la vidéo est utilisée). Ils pourront inverser les rôles lors des sessions subséquentes s'ils le désirent et si cela est approprié. Il y a plusieurs avantages à ce genre d'approche. Premièrement, en alternant les rôles, les deux personnes apprennent l'une de l'autre. Deuxièmement, cela permet à l'intervieweur de se concentrer sur l'entrevue et non pas sur l'aspect technique. Troisièmement, cela permettrait d'élargir le cercle de support pour les intervieweurs et les interviewés. Nous aimerions combiner des intervieweurs d'universités et de communautés, mais bien entendu, ce choix reviendra aux groupes de travail, sachant que les circonstances peuvent varier.

6^{ème} étape: SUIVI “POST-ENTREVUE”

6a. Retour immédiat sur le projet

Nous demandons aux intervieweurs d'afficher un message dans un « blog » central au sein de Basecamp, décrivant leurs impressions initiales et leurs pensées sur l'entrevue, et ce, dans les 24 heures suivant chaque session d'entrevue. Le message peut être long et détaillé, mais aussi court. Les deux membres de l'équipe peuvent co-écrire le message ou l'écrire séparément. Quelles observations est-ce qu'ils ont notées ? Qu'est-ce qui en sort ? Qu'est-ce

qu'ils auraient fait différemment ? Il est important de « réfléchir » à l'entrevue pendant qu'elle est encore fraîche dans notre mémoire. Ces courts rapports sont aussi une source de recherche précieuse pour le projet. Un modèle/exemple a été rédigé et il est inclus dans le document intitulé « Guide de postproduction ».

6b. Sessions de « débriefing »

Il y aura des sessions bilingue mensuelles de « débriefing » pour les intervieweurs, durant la période « pic » des entrevues. Les intervieweurs rémunérés sont appelés à y participer et tous les autres sont fortement encouragés. Ces réunions sur le déroulement global du projet, animées et filmées pour les besoins de recherche, permettront aux intervieweurs d'interpréter ce qu'ils ont entendu et vu et ainsi, partageront leurs expériences. Les intervieweurs ont aussi l'option d'avoir une consultation individuelle avec une coordonnatrice de formation ou un psychologue. Toutes ces conversations sont importantes dans nos choix quant aux changements à apporter au projet, à nos besoins de formation, etc. Cela contribuera à créer un dialogue sur l'ensemble du projet.

6c. Rédiger un résumé et une chronologie

Après la dernière séance de chaque entrevue, les intervieweurs sont appelés à rédiger un court résumé de l'entrevue (d'une demi page), accompagnée d'une chronologie de l'entrevue qui fait le suivi des questions, du temps et de la durée des réponses qui seront entrés dans la base de données. Veuillez consulter le guide de postproduction pour une description plus détaillée et des modèles /exemples de résumé et de chronologie.

6d. Suivi avec les interviewés

Les interviewés recevront une carte de remerciement, une copie du DVD ou CD-ROM, et une chronologie de l'entrevue ou un transcrit, dans le cas des entrevues anonymes et celles qui se feront dans une troisième langue. Ils recevront aussi un formulaire d'évaluation qu'ils devront remplir et nous renvoyer au centre le plus tôt possible.

7^{ème} étape: TRANSCRIPTION, TRADUCTION & POSTPRODUCTION

La transcription et la traduction se feront pour les entrevues menées dans une langue autre que le français ou l'anglais ainsi que pour les entrevues confidentielles. Toutes les autres entrevues auront une chronologie et un résumé.

7a. Transcrire

Les interviewers rémunérés feront leurs propres transcriptions. Les autres membres du projet peuvent soit le faire eux-mêmes ou alors le faire faire par des étudiants/membres des communautés du projet. La coordonnatrice de postproduction doit s'assurer que cette tâche soit faite le plus tôt possible, suivant chaque session d'entrevues. Tout comme les résumés d'entrevue, toutes les transcriptions vont subir une « authentification » par les interviewés et les intervieweurs, pour valider leur exactitude.

7b. Style de transcription

Après bonne réflexion sur le style de transcription, nous avons opté pour la transcription verbatim, où chaque pause, les 'um' et les 'aw' sont inclus. Les intervieweurs sont aussi appelés à signaler les indices visuels.

7c. Traduction

Les entrevues menées dans une troisième langue seront traduites vers l'anglais ou le français, selon le souhait du groupe de travail respectif. Il y aura un nombre limité de traducteurs rémunérés; par conséquent, cela reviendra à chaque groupe de travail d'allouer un budget adéquat ou de faire appel à des bénévoles pour cette tâche.

7d. Traitement du matériel

Une formation adéquate sera offerte aux intervieweurs sur l'enregistrement, la numérisation, le rendu et le gravage des entrevues sur DVD. Ils seront aussi formés sur l'utilisation d'une caméra numérique et sur l'enregistrement audio numérique ainsi que sur l'utilisation du logiciel de montage vidéo Adobe Premiere Elements. Veuillez consulter le « guide de postproduction » pour une description plus détaillée et pour les instructions sur toutes les étapes techniques de postproduction.

Directives générales d'interview pour le projet « Histoires de vie » ARUC

Partie I. Structure et procédure d'interview

- Tous les intervieweurs doivent compléter les 3 ateliers du **cours de formation** et obtenir leur accréditation de l'ARUC Histoires de vie avant d'effectuer des interviews.
- Chaque interviewé (participant) racontera son histoire de vie dans des sessions d'interview auxquelles participera une **équipe d'interview formée de deux personnes**, ou une personne dans le cas d'enregistrement audio. Les interviews seront enregistrées à l'aide d'un système vidéo numérique ou audio numérique, ou par transcription écrite, conformément au choix du participant. Le premier membre de l'équipe agit à titre d'intervieweur alors que l'autre sera le vidéographe (si la vidéo est utilisée). Les deux membres de l'équipe pourront s'échanger les rôles lors de sessions ultérieures s'ils le désirent et si cela s'avère opportun.
- Dans la mesure du possible, les chercheurs prendront tout le temps qu'il faudra pour la réalisation des interviews et idéalement, **plusieurs sessions d'interview** seront effectuées avec chaque participant, selon la volonté du participant et à la discrétion des chercheurs. L'objectif principal consiste à écouter le participant tant et aussi longtemps qu'il voudra parler. Parfois, il n'y aura qu'une seule session et en d'autres occasions il y en aura jusqu'à 6 ou 7. Nous estimons que la durée totale moyenne des entrevues sera de 5 heures.
- La session préalable aux interviews fera partie de la première session d'interview ou sera une courte réunion initiale suivie de sessions d'interview approfondies. La session préalable a comme buts de « briser la glace », de commencer à établir la relation et d'obtenir des informations factuelles de base. De manière plus spécifique, la session préalable peut inclure les objectifs suivants :
 - de rencontrer et d'établir une relation avec l'interviewé;
 - d'expliquer le but du projet et d'en discuter;
 - d'expliquer les droits de l'interviewé quant à la confidentialité et à l'accessibilité des interviews et de faire signer le formulaire de consentement;
 - d'expliquer et de décrire au participant les ressources en soutien psychologique auxquelles il a droit;
 - de passer en revue le déroulement des interviews;
 - d'encourager le participant à apporter des albums de photos de famille et d'autres effets qui pourraient l'aider à remémorer son passé; et
 - de recueillir des informations factuelles de base à propos de l'interviewé.
- Le(s) session(s) d'interview sur l'histoire de vie comprendra (comprendront) la session principale complète, dans laquelle le participant partagera son histoire de vie avec nous. Celle-ci pourra être aussi longue que nécessaire – échelonnée sur une ou plusieurs sessions.
- Possibilité d'un interview de suivi. Au besoin, une interview de suivi peut être organisée peu de temps après que l'interview soit complétée. L'interview de suivi pourra porter sur des albums photos de famille ou des objets personnels ou encore servir à compléter divers fils de conversation.

- Finalement, les activités post-interview incluent : a) un rapport sommaire/réflexion que l'équipe d'interview doit envoyer à un blog central (voir ci-dessous) et b) des réunions de compte-rendu tenues aux 3 semaines durant la période de pointe des interviews. Ces réunions seront enregistrées sur bande vidéo.

Partie II. Principes directeurs pour réussir des interviews conformes à la déontologie

1. Expliquez le but du projet et la nature de l'interview. L'intervieweur doit bien comprendre la portée et le but du projet et pouvoir les expliquer à l'interviewé en termes clairs. De plus, pour bien jouer son rôle d'intervieweur informé et empathique, celui-ci doit bien connaître le contexte historique et social de la communauté avec laquelle il/elle travaille.

Lorsque vous vous réunirez avec un participant pour réaliser votre première interview, vous aurez déjà suivi les quatre ateliers de formation communs et obtenu votre accréditation pour le projet; néanmoins, avant d'entamer votre première session, assurez-vous de bien maîtriser tous les documents pertinents et questions à poser. Soyez prêt à répondre à toutes les questions que le participant pourrait poser en plus de tout ce que vous lui aurez déjà expliqué. **Faites une répétition** de l'introduction de l'interview avec un ami ou un collègue avant de tenir votre première interview réelle. Le fait de pratiquer et d'échanger des rôles avec un collègue vous aidera à bien comprendre comment donner le ton à l'interview et à maîtriser les différents éléments d'information essentiels à inclure; un tel exercice vous aidera également à identifier toute parole ou geste éventuel que vous utilisez habituellement qui pourrait désorienter l'interviewé ou tout élément d'information que vous pourriez oublier de communiquer.

Dès le début de l'interview, vous devez informer l'interviewé qu'il est libre de répondre aux questions comme bon lui semble et qu'il peut refuser de répondre à toute question, ou de mettre fin à l'interview en tout temps (voir le « Ethics Guide Summary », points 2 à 5). Assurez-vous d'avoir en main les formulaires de consentement, les fiches de personnes-ressources et le matériel de soutien psychologique.

2. Établissez un cadre d'interview basé sur le « partage de l'autorité » qui s'appliquera tout au long de la démarche. La conception et la déontologie du projet sont basées sur le partage de l'autorité entre l'intervieweur, qui contribue les questions, sa formation et une certaine « distance », d'une part, et l'interviewé, qui apporte son vécu et son récit, d'autre part. Le partage de l'autorité concerne le développement et le maintien d'une relation basée sur la confiance, le respect et la collaboration avec le participant et la facilitation de sa participation à la production de recherches. Pour commencer, vous devez mener l'interview dans un contexte égalitaire et non hiérarchique de **respect et de confiance mutuels**.

L'interview sera réussie et signifiante si et seulement si elle est basée sur une relation de confiance entre le chercheur et le sujet de la recherche. Le développement d'une relation de confiance exige du temps et des efforts. Certaines personnes possèdent un don inné pour se gagner la confiance des gens et certaines se confient plus facilement que d'autres. Vous

pouvez gagner la confiance d'une personne mais la perdre par la suite en cours d'interview. Dans tous les cas, le développement d'une relation de confiance, qui commence dès la première réunion entre les deux parties, doit être considéré comme un effort conscient et constant auquel participent toutes les personnes intervenant dans l'interview et qui est essentiel à sa réalisation. [Comme l'indique Henry Greenspan, une interview comporte deux personnes qui travaillent fort pour comprendre l'histoire de vie d'une seule personne].

3. Créez un environnement interactif et de collaboration. Suivant l'orientation décrite ci-dessus, les interviews devraient être menées comme un dialogue dans une ambiance de collaboration entre l'équipe d'interview et l'interviewé.

D'abord, rappelons que dans chaque session d'interview, il y aura une équipe d'interview formée de deux personnes : une première personne qui mènera ou dirigera l'interview et la deuxième personne qui agira à titre de vidéographe (Les rôles des deux chercheurs demeurent les mêmes avec un participant donné, même s'il y a plus d'une session d'interview; cependant, les deux pourront s'échanger les rôles dans les interviews d'autres participants). Les deux chercheurs devraient suivre les mêmes principes directeurs eu égard à la sensibilité et à la prévenance, etc. même si la présence de l'un des deux soit plus discrète. Prenez soin de ne pas dominer les sessions ni d'aliéner le participant; par exemple, ne conversez pas entre vous ni ne communiquez de manière non verbale car cela pourrait créer un sentiment d'exclusion chez le participant.

Deuxièmement, les questions que vous poserez ont en général deux objectifs principaux : éliciter plus de détails descriptifs de la part du participant et encourager celui-ci à réfléchir de manière critique sur le passé et le présent. Posez des questions ouvertes qui encouragent le participant à répondre en détail et qui l'aident à développer son récit; évitez de mener des sessions de « questions et réponses ». Par exemple, au lieu de poser des questions commençant par « Avez-vous », « Pouviez-vous » et « Étiez-vous », utilisez plutôt des questions ouvertes commençant par « Racontez-moi » ou « S'il vous plaît, décrivez-moi ».

4. Posez des questions non structurées qui suscitent la conversation. Le projet a élaboré un modèle de « questionnaire d'interview d'histoire de vie » organisé chronologiquement (voir l'annexe 1). Les intervieweurs devraient utiliser ce modèle uniquement comme « plan général » pour essayer d'obtenir des histoires de vie les plus complètes et pertinentes qui soient. Toutefois, ce sont l'interview elle-même et la personnalité du participant qui détermineront dans une grande mesure quelles questions devront être posées. Autant que possible, les questions doivent donner au participant l'occasion de raconter son histoire de vie à sa guise – il peut choisir de ne pas suivre la chronologie des événements ou aborder en détail des sujets sans tenir compte de la chronologie. Le participant est également libre de refuser de répondre à toute question et de ne pas entrer dans les détails concernant tout élément de son récit. De plus, si le participant ne veut pas donner son opinion à propos d'un sujet quelconque, l'intervieweur doit s'abstenir de poser d'autres questions sur ce sujet.

5. Ne vous écartez pas trop du « chemin » et maintenez-vous dans l'axe de recherche. Être sensible et attentif aux besoins du participant ne veut pas dire perdre le fil de l'interview ou perdre complètement le fil des idées. L'intervieweur doit pouvoir orienter la

conversation sans trop la contrôler, sans être décourageant ou condescendant; après avoir posé une question, il/elle doit savoir où il/elle orientera l'interview par la suite sans suivre à la lettre la même séquence de questions coûte que coûte!

N'oubliez pas que le projet étudiera **toute l'histoire de vie** de l'interviewé, c'est-à-dire en commençant avec les récits transmis par les générations précédentes de sa famille, par sa communauté, l'histoire de ses parents et son enfance. Assurez-vous que l'histoire de vie continue jusqu'à l'arrivée à Montréal et inclut l'expérience du participant à Montréal. L'objectif du projet est d'examiner l'ensemble de l'expérience et du récit de vie du participant – et comment l'histoire de vie est racontée ou interprétée par l'interviewé.

Pour maintenir un équilibre entre le besoin d'être **centré** sur les objectifs du projet et celui d'être **flexible**, nous vous conseillons de vous inspirer du modèle de questionnaire et de préparer une « liste d'épicerie » d'informations, d'opinions et d'explications d'événements dont vous espérez obtenir des réponses/descriptions de la part du participant. Une fois que vous aurez préparé cette liste d'épicerie, vous devriez avoir en tête les questions à poser durant l'interview plutôt que sur les feuilles devant vous – évitez de lire vos questions écrites dans le questionnaire.

6. Essayez d'obtenir des histoires de vie « personnalisées », non pas « générales ». Dans leurs récits d'événements passés, les gens (surtout ceux qui sont très éduqués ou jouaient un rôle important au sein de la société d'origine ou hôte) ont parfois tendance à généraliser, à analyser et à décrire les événements de manière en termes très généraux. Ces réflexions peuvent être très intéressantes et remplies d'enseignements et vous ne devez pas empêcher le participant de les raconter ou l'interrompre. Cependant, c'est la **touche personnelle** du participant qui donne un caractère unique à son histoire de vie. N'oubliez pas que ce projet est axé sur les gens qui ont vécu certains événements, non pas sur les événements en tant que tel.

Il faut avoir une certaine habileté et un peu d'expérience pour « rediriger » en douceur un témoignage beaucoup trop général pour être qualifié d'histoire de vie. Une manière efficace de le faire consiste à éveiller chez le participant des souvenirs personnels. On peut y parvenir par exemple en intégrant des photographies, des objets culturels ou une cartographie mentale à la démarche d'interview. Lors de la session préliminaire de l'interview, proposez au participant de partager des photos de famille ou tout autre objet lié à son histoire de vie auquel il est particulièrement attaché; s'il accepte, demandez-lui de les amener à la session suivante. Vous pourrez demander au participant de parler de ces objets durant le récit de son histoire de vie ou encore tenir une troisième session (de suivi) dans laquelle il parlerait des souvenirs personnels qu'évoquent ces objets. La cartographie mentale consiste à demander à l'interviewé de situer ses souvenirs dans l'espace en décrivant un ancien quartier, village ou autre lieu « tel qu'il existait » et de décrire les changements que ce lieu a subis depuis.

7. Demeurez attentif aux propos de l'interviewé; soyez un écoutant sensible et sympathique. Évitez de trop parler, de faire des commentaires ou de donner des conseils au participant. À la place, utilisez la communication non verbale pour montrer votre engagement et votre intérêt dans son témoignage. Par exemple, des hochements de la tête en signe d'approbation (mais pas trop), des gestes de la main et le maintien du contact visuel

encouragent l'interviewé à continuer et lui montrent que l'intervieweur s'intéresse à ce qu'il dit. Être un bon écoutant signifie également ne pas interrompre ni parler en même temps que l'interviewé. Si vous avez une question de clarification ou de suivi, notez-la tout en gardant le contact visuel avec l'interviewé et posez-lui-la seulement lorsqu'il aura fini de parler.

Notez bien qu'être sensible et sympathique ne signifie pas de considérer les survivants de violations des droits humains comme des victimes, de se laisser emporter ou d'avoir pitié d'eux; rappelez-vous qu'ils sont généralement plus forts que vous ne le pensez! Cela dit, vous devriez également être à l'affût de signes de traumatisme/de difficultés émotionnelles que la démarche d'interview aura suscités chez l'interviewé. En l'occurrence, vous devrez alerter les organisateurs et vous assurer qu'un suivi soit effectué par les ressources de soutien psychologique auprès du participant.

8. Soyez sensible aux silences, aux pauses et au courant des émotions et tolérez-les. Le silence constitue une importante façon d'exprimer les sentiments et les émotions. C'est également un moyen efficace d'obtenir des informations de l'interviewé car il donne à celui-ci le temps de penser, de réfléchir et d'éveiller des souvenirs. Restez patient et attentif; n'essayez pas de reprendre la conversation, même s'il y a une longue pause.

Attendez-vous à ce que l'interviewé devienne très émotif à certains moments durant le déroulement de l'interview; restez assis, attentif et sympathique mais évitez de lui donner des conseils ou de le consoler verbalement. Évitez aussi de distraire le participant en communiquant verbalement ou autrement avec l'autre membre de votre équipe d'interview. L'interview ne peut être arrêté que si l'interviewé le demande; l'intervieweur ne doit pas proposer de l'arrêter. De plus, durant l'interview, attendez-vous à passer des moments où vous deviendrez très émotif et mal à l'aise à écouter le témoignage. C'est une réaction humaine normale! Faites de votre mieux pour rester centré sur l'interviewé et continuer.

9. Ne prétendez pas savoir ce que le participant est sur le point de dire, ou que vous savez ce qu'il veut dire lorsqu'il fait allusion à un souvenir ou à un événement spécifique. Prendre pour acquis la réaction ou la réponse d'un répondant à un événement donné est un piège dangereux dans lequel tombent souvent les intervieweurs, tout particulièrement ceux qui connaissent bien la communauté avec laquelle ils travaillent. Évitez de prétendre savoir, en posant des questions biaisées au participant et en lui faisant dire des choses. À la place, lorsque vous êtes confronté à une description qui n'est pas claire, posez des questions de clarification ou de suivi comme par exemple « Pouvez-vous donner des détails sur ce point? » ou « Que voulez-vous dire au juste par cela? ». Il reviendra alors au participant de répondre s'il le désire.

10. Ne portez pas de jugements et ne contestez jamais les affirmations de l'interviewé. Si le participant dit une inexactitude historique ou ne peut se souvenir de son expérience personnelle relative à un événement historique, évitez de le corriger ou confronter. À la place, essayez de vérifier l'information gentiment en posant des questions de clarification ou d'approfondissement pour l'aider à se rappeler.

11. Demeurez attentif envers l'interviewé après la fin de l'interview. En principe, l'interview d'histoire de vie ne doit en aucun cas être considérée comme un processus

mécanique qui consiste à simplement obtenir des informations et ensuite à s'en aller aussi rapidement que possible! Dans le présent projet, lorsque l'interview est complétée, les intervieweurs doivent rester assis, prendre le temps de remercier le participant pour sa collaboration et lui offrir un soutien additionnel, notamment une liste de ressources professionnelles locales en psychologie et santé mentale, s'il désire parler plus à fond de son expérience (un autre document abordera toute la documentation de soutien psychologique).

À ce stade, selon la volonté du participant, et à la discrétion des chercheurs, des sessions supplémentaires ou de suivi peuvent être envisagées et planifiées. Même si vous ne prévoyez pas une autre session d'interview, assurez le participant qu'il sera informé à propos des développements et des résultats du projet, et encouragez-le à garder le contact.

12. Envoyez votre rapport sommaire de l'interview dans un délai de 24 heures. Chacun des membres de l'équipe d'interview doit envoyer, par courriel au blog central, un rapport de ses réflexions au plus tard 24 heures après l'interview. (Ces rapports constitueront une précieuse source de recherche pour le projet et il est important de donner ses impressions à chaud, peu de temps après la fin de l'interview.) Le courriel peut être long et détaillé ou court. Les deux intervieweurs peuvent choisir d'écrire un seul courriel ensemble ou en écrire deux séparément. Il faut inclure dans ces courriels : ce qui vous a semblé significatif et ce qui est ressorti (tendances, récits, silences); Ce que vous avez appris en ce qui concerne votre expérience d'intervieweur; ce que vous ferez différemment à l'avenir. Si l'interviewé a opté pour une interview confidentielle, assurez-vous de protéger son identité dans ce courriel.

Code déontologique pour le projet « Histoires de vie » ARUC

1. Atténuer la souffrance

Il peut être extrêmement éprouvant et traumatisant au plan psychologique pour les participantes et participants de remémorer leurs expériences douloureuses du génocide, de la guerre et du déplacement. De même, écouter ces histoires peut s'avérer pour les chercheuses et chercheurs une épreuve difficile. La publication, la réinterprétation et la diffusion des contributions des participants au projet peut également représenter une expérience pénible et perturbatrice. Pour remédier à cela, des moyens seront mis en œuvre dans le cadre du projet pour que participants/participantes, chercheuses/chercheurs aient le soutien de travailleuses/travailleurs sociaux, de conseillères/conseillers et de psychologues (voir fiche d'information à part).

Pour ce qui est des participantes/participants réfugiés, toute divergence entre les récits d'histoires de vie fournis aux chercheurs et ceux fournis aux agentes/agents d'immigration peut avoir des conséquences juridiques négatives. Pour minimiser le risque de conséquences juridiques découlant du fait de fournir des histoires orales, il est capital que les chercheuses/chercheurs aident les participantes/participants à prendre des décisions éclairées quant à ce qu'elles/ils décident de révéler et concernant la confidentialité. Les organisatrices/organismes du projet s'assureront également que quiconque travaillant avec du matériel confidentiel est pleinement conscient de ses responsabilités à cet égard.

2. Obtenir un consentement éclairé

Le consentement éclairé sera obtenu par le biais d'entrevues avec les participantes/participants avant et immédiatement après les entrevues. Les intervieweuses/intervieweurs informeront les participantes/participants de l'objectif de l'entrevue, de la procédure et de leurs options concernant la confidentialité et l'accessibilité aux enregistrements et/ou transcriptions. Les participantes/participants seront informés des utilisations possibles de l'entrevue par les chercheuses/chercheurs travaillant dans le cadre du projet et que les coordonnatrices/coordonnateurs auront un contrôle limité sur l'utilisation du matériel par des chercheuses/chercheurs non affiliés une fois qu'il sera archivé. Ces questions auront été traitées lors des réunions préalables aux entrevues, mais elles seront abordées en termes plus concrets avant l'entrevue elle-même et les participantes/participants devront signer un formulaire de consentement. Les participantes/participants pourront modifier les termes du formulaire lorsque l'entrevue sera terminée.

Enfin, il est à noter que les formulaires de consentement sont des accords de droit d'utilisation et qu'il n'y a pas de transfert de droit d'auteur.

3. Les droits et options des participantes et participants tout au long du déroulement des entrevues

La participante ou le participant peut choisir de mettre fin à l'entrevue à tout moment et demander que l'enregistrement de l'entrevue soit détruit. Ce droit d'interruption sera abordé avec les interviewé-e-s avant le début de l'entrevue et figure dans le formulaire de consentement. Après l'entrevue, les participantes/participants auront la possibilité de revoir les termes de leur participation et d'apporter tout changement au consentement.

Les demandes ultérieures de modification de l'entrevue ou des termes en vertu desquels elle sera rendue disponible aux chercheuses/chercheurs seront traitées en fonction de chaque cas. Le temps de transcription et de préparation pour archivage de l'entrevue tiendra lieu de délai de grâce. En général, aucune participante/aucun participant ne pourra demander la confidentialité ou l'accessibilité restreinte à son entrevue après que les entrevues auront été rendues disponibles aux chercheuses/chercheurs ; de tels changements ne seront pris en compte que dans des cas exceptionnels. De plus, les organisatrices/organisateur du projet ne seront pas en mesure de contrôler les utilisations futures du matériel par des chercheuses/chercheurs non affiliés une fois qu'il aura été archivé. Dans tous les cas, cependant, les organisatrices/organisateur du projet travailleront en toute bonne foi pour assurer que le matériel archivé est utilisé conformément aux meilleurs intérêts des participantes/participants et selon les restrictions prévues dans leur formulaire de consentement.

4. La responsabilité des chercheuses et chercheurs concernant les questions de confidentialité

Si des participantes/participants demandent l'anonymat, leurs entrevues enregistrées seront sécurisées et seuls y auront accès la chercheuse/le chercheur principal/e, la/le responsable du groupe de travail correspondant, les archivistes agréés et les transcripteuses/transcripteurs ayant accepté par écrit de protéger l'identité des participantes/participants impliqués. Les organisatrices/organisateur du projet s'assureront que les chercheuses/chercheurs sont pleinement conscients de leurs responsabilités vis-à-vis des participantes/participants qui ont demandé la confidentialité/l'anonymat.

Ateliers de théâtre et projets de jeunes réfugié-e-s : l'anonymat ne peut être accordé dans le cadre de ces projets, mais les participantes/participants peuvent demander que leur identité soit protégée par un pseudonyme ou par le biais de la confidentialité, lorsque le travail issu de cette recherche est sur le point d'être publié, produit ou mis en scène. Lorsqu'une participante/un participant demande que sa contribution soit rendue confidentielle, les chercheuses/chercheurs feront en sorte de s'assurer que sa demande est satisfaite autant que faire se peut.

5. Accessibilité aux enregistrements et transcriptions

Les participantes/participants fournissant des histoires de vie recevront une copie de leur entrevue sur DVD ou sur CD et auront la possibilité de la revoir en utilisant les installations du Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia. Les participantes/participants bénéficieront du même accès au reste des archives que les autres chercheuses/chercheurs. Les participantes/participants à des ateliers de théâtre ou à des projets de jeunes réfugié-e-s auront presque totalement accès aux résultats de recherche en ce sens qu'elles et ils aideront à déterminer les produits pour les projets eux-mêmes.

6. Le « partage de l'autorité » comme principe central du projet

Ce projet repose sur le partage de l'autorité (Frisch) et constitue un effort de collaboration, dans tous les sens et à tous les niveaux. Au niveau de la recherche, le projet repose sur le partage de l'autorité sur les récits d'histoires de vie – une collaboration entre chercheuse/chercheur et sujet de la recherche. Les communautés sont des collaboratrices, et les véritables partenaires du dialogue et elles sont aussi les sujets de la recherche (le projet a

été élaboré par une équipe de 37 participantes/participants dans la région de Montréal, dont 15 communautés partenaires représentant les diverses communautés d'immigrantes/immigrants de la ville, ainsi que des organismes du patrimoine, des organisations des droits de la personne et des entités d'enseignement).

Par ailleurs, le projet prévoira des stratégies de partage de l'autorité au-delà de l'étape de l'entrevue, pour que les interviewé-e-s et les partenaires de la communauté aident à l'interprétation des entrevues et participent à la production de la recherche.

Le projet est aussi un projet explicite de collaboration au plan de la gestion ; il repose sur une structure de l'autorité qui maintient la parité entre les chercheuses/chercheurs universitaires et les représentantes/représentants de la communauté aux niveaux clés de la prise de décision. Les partenaires du projet, à savoir toutes les organisations de CURA, seront l'organe décisionnaire ultime.

7. Recrutement des interviewé-e-s

Le recrutement des participantes/participants est important à plusieurs égards et il est étroitement lié au concept de partage de l'autorité. Les différentes communautés en collaboration seront approchées de diverses manières pour que soit recruté le plus large éventail possible de participantes/participants. Les stratégies de recrutement seront (1) les communiqués d'intérêt public - radio, télévision, journaux locaux et autres -, (2) les affiches et dépliants, (3) l'intervention par le biais des associations communautaires, (4) les babillards, les rencontres communautaires, etc., (5) le bouche-à-oreille (ou le sondage en boule de neige). Les coordonnateurs d'entrevue dans chaque groupe de travail réfléchiront au type de recrutement.

Les objectifs de l'entrevue et les procédures seront brièvement décrits aux éventuels interviewé-e-s contacté-e-s pour une pré-entrevue.

Histoire orale - Formulaire de consentement

Consentement à participer aux *Récits de vie des Montréalaises et Montréalaises déplacé/e/s par la guerre, le génocide et d'autres violations des droits de la personne*

Par la présente, je déclare consentir à participer à un programme de recherche mené par 38 chercheur/e/s travaillant en collaboration, sous la direction de Steven High, du Département d'histoire de l'Université Concordia (tél. : 514 848-2424 poste 2413, courriel : shigh@alcor.concordia.ca).

BUT DE LA RECHERCHE : On m'a informé/e que le but de la recherche est de recueillir et conserver les récits de vie d'individus déplacés ou autrement affectés par la guerre, le génocide ou d'autres violations des droits de la personne. Les organisateurs/organisatrices du projet souhaitent faire connaître ces récits de vie aux chercheur/e/s et au public pour faire prendre conscience du vécu des personnes qui y participent.

PROCÉDURES : L'entrevue se déroulera chez les participant/e/s, dans des locaux mis à disposition par l'Université Concordia ou dans un autre lieu approprié. Les interviewers/intervieweuses enregistreront les récits de vie des participant/e/s sur support vidéo, audio ou par écrit. Les participant/e/s peuvent parler de n'importe quel aspect de leur vie et refuser de répondre à une question. Les entrevues durent normalement deux heures environ, mais les participant/e/s peuvent prendre tout leur temps et sont libres de s'arrêter à tout moment. Si besoin est, des entrevues supplémentaires auront lieu.

RISQUES ET AVANTAGES : Décrire des expériences pénibles peut être dérangent et traumatisant d'un point de vue émotionnel. Si, à un moment quelconque, vous vous sentez accablé/e par vos émotions ou que vous voulez parler à quelqu'un, vous allez recevoir une liste avec les noms de personnes ressource à qui vous pouvez parler.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Veuillez passer en revue les conditions et options suivantes avec l'interviewer/intervieweuse. N'hésitez pas à lui poser des questions si ce n'est pas clair. Je comprends que je suis libre de retirer mon consentement, mais que rien de ce qui a été fait auparavant ne pourra être changé.

Je comprends que la transcription et/ou les enregistrements de mon entrevue seront conservés au Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia et au centre de documentation de [communauté partenaire appropriée] et que les chercheur/e/s et le public y auront accès et pourront éventuellement s'y référer dans des publications futures.

Pour ce qui est de l'identification, je choisis (veuillez cochez la case de votre choix) :

- L'accès libre au public** – Mon identité peut éventuellement être révélée dans toute publication ou présentation résultant de cette entrevue.
- L'anonymat** – Mon identité ne sera connue que de mon interviewer/intervieweuse, du chercheur principal et des assistant/e/s

spécialement désigné/e/s pour transcrire et saisir les données; personne d'autre n'aura accès à mon identité, à moins d'obtenir ma permission.

- J'accepte, je refuse** (s'il vous plait veuillez encrer l'un de deux éléments précédents) la reproduction de l'information, des sons et des images de cette entrevue par n'importe quelle méthode et par n'importe quel outil médiatique et ce, qu'utiliseront les chercheurs impliqués dans ce projet.
- Je suis consciente que ma décision de l'accès libre au public et de l'anonymat va guider efficacement et restreindre ces reproductions.
- Je consens à ce que mon entrevue ou une partie de celle-ci soit rendue accessible par internet à travers les pages Web ou les bases des données accessibles en ligne.

Autres remarques :

J'AI LU ATTENTIVEMENT CE QUI PRÉCÈDE ET JE COMPRENDS LA NATURE DE L'ENTENTE. JE CONSENS LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT À PARTICIPER À CETTE ÉTUDE.

INTERVIEWÉ/E :

NOM (en lettres moulées) _____

SIGNATURE _____

INTERVIEWEUSE/INTERVIEWEUR :

NOM (en lettres moulées) _____

SIGNATURE _____

DATE: _____

DIRECTEUR DU PROJET :

Steven High

SIGNATURE _____

DATE _____

Si vous avez des questions concernant vos droits en tant que participant/e à une étude, veuillez contacter Adela Reid, agente d'éthique en recherche et conformité, Université Concordia, au 514 848-2424 poste 7481 ou par courriel à areid@alcor.concordia.ca.

Le présent formulaire sera disponible en français et dans d'autres langues si besoin est.

Lignes directrices du support émotionnel et psychologique pour le projet Histoires de vie d'ARUC

Introduction

Interviewer et travailler avec des gens qui ont fui des situations de violence de masse, de génocide ou de guerre implique nécessairement de poser des questions et ainsi, fouiller dans un passé parsemé d'expériences souvent pénibles à raconter. C'est pour cette raison qu'il est primordial de prendre conscience que le processus d'entrevue peut avoir un impact émotionnel sur l'interviewé(e) et l'intervieweur (se) et qu'il faut être préparé à être sensible à cet impact, peu importe le degré avec lequel il est présenté. La disponibilité du support psychologique pour tous les participants au projet et les membres d'équipes est un principe fondamental dans le protocole d'éthique du projet ARUC. Il est donc essentiel que tous les intervieweurs expliquent les différentes options offertes aux interviewés, de manière claire et avec sensibilité.

La tâche de l'intervieweur est double : a) être sensible et humain durant toutes les étapes du processus d'entrevue et ainsi fournir une sorte de « support émotionnel » informel et b) fournir notre liste de ressources aux interviewés et les encourager à s'en servir, s'ils en ressentaient le besoin. Le rôle de l'intervieweur ne consiste pas à déterminer si le sujet présente ou non des signes de traumatismes, mais plutôt de s'assurer que toutes les ressources soient disponibles aux interviewés, sans tenir compte des symptômes qu'ils présentent et de laisser au participant le soin d'évaluer ses besoins lui-même. Comme le processus d'entrevue signifie de s'engager et de collaborer avec l'interviewé(e) dans le processus de recueillir son histoire de vie de manière assez intime, cet espace devrait être favorable à la sensibilité et au soutien, pour tout ce qui peut se passer, d'un point de vue émotionnel.

Il est tout à fait normal de détecter des signes de détresse émotionnelle durant une entrevue. L'interviewé(e) raconte des souvenirs assez difficiles, après tout. Par conséquent, les intervieweurs ne devraient pas automatiquement s'inquiéter des émotions qu'ils ont perçues durant l'entrevue.

Alors que de nombreux termes liés à la détresse psychologique d'après-guerre sont utilisés dans les discours de tous les jours, tels que « traumatisme » ou « état de stress post-traumatique (ESPT) », ces termes peuvent être utiles aux experts en psychiatrie et en psychologie dans des contextes spécifiques, mais ils ne sont pas particulièrement utiles aux intervieweurs, qui sont plus intéressés à donner leur support à tous les interviewés, sans tenir compte des diagnostics. Ne vous focalisez pas sur la question de traumatisme lorsque vous faites face à l'état émotionnel d'un interviewé; ce n'est pas votre rôle. Votre rôle est de recueillir des histoires de vie et d'établir une relation avec l'interviewé(e) dans ce contexte. Nous ne sommes pas des thérapeutes et nous ne parlons pas aux interviewés de leurs histoires dans le but de les soigner. Aussi noble que cela puisse paraître, cette tâche n'est pas la nôtre mais nous pouvons référer notre interviewé(e) à notre liste de ressources, donc à une personne plus appropriée pour le travail.

Encore une fois, notre rôle en tant qu'intervieweurs consiste à être sensible aux besoins de tous nos participants et cela ne devrait pas varier selon le degré de gravité d'un participant. Le même degré de sensibilité, de support et d'humanité doit être offert à tous les interviewés. Le fait qu'un intervieweur ne soit pas expert en traumatisme peut être une qualité positive; cela permet d'avoir une relation de support informelle entre interviewé et intervieweur, qui est moins pesante et moins stigmatisée, et plus adéquate pour la plupart des interviewés.

Une autre raison qui pousse à repenser ce processus comme étant un support émotionnel général plutôt qu'un processus qui traite avec le traumatisme, est que les réactions émotionnelles saines faces à des événements terribles peuvent se chevaucher par des symptômes de traumatisme, tels que des cauchemars, des « retours en arrière » et des changements d'humeurs.

Puisque certaines détresses sont des réactions tout à fait humaines face à l'expérience d'entrevue, il est important de ne pas prendre pour acquis que toute démonstration de comportements tels que mentionnés dans les exemples ci-dessus est nécessairement anormale. Les détresses existent de manière continue. L'interviewé a probablement vécu avec ses expériences depuis très longtemps et, de ce fait, il va probablement accepter de faire une entrevue conscient que cela pourrait avoir un stress émotionnel sur lui. Cela dit, les réactions d'une personne pour qui l'événement en question s'est déroulé il y a très longtemps et une autre pour qui ça s'est passé récemment, peuvent varier. Il est important de ne pas prendre pour acquis que toutes les détresses vont nécessairement exiger un traitement par des professionnels : la majorité du support psychologique devrait se faire dans le contexte d'entrevue, à travers des gestes tels que passer un mouchoir, hocher la tête de manière empathique et d'autres gestes humains de tous les jours, qui permettent d'exprimer l'empathie et l'intérêt envers une personne.

Si le sujet considère que le processus d'entrevue atteint un degré d'angoisse qu'il ne peut supporter, il pourra faire appel aux services mis à sa disposition. Cependant, même si nous sommes profondément inquiets du bien-être de la personne, nous ne pouvons pas prendre la décision de faire appel aux services à sa place. Ce choix revient entièrement à l'interviewé.

Protocole d'ARUC pour offrir le soutien psychologique

Avant d'entamer le processus d'entrevue, tous les intervieweurs se verront remettre une liste de ressources à offrir aux interviewés, par leur chef d'équipe d'entrevue. Cette liste comporte une combinaison d'options d'assistance psychologique (conçue avec l'aide du Service de conseils de Concordia), ainsi que des options d'aide psychosociale plus culturel et d'autres ressources telles que le bureau d'éthique de l'université Concordia. Cette liste se veut une liste de « ressources », plus générale que celle des ressources psychologiques. Le chef d'équipe d'entrevue sera la personne contact principale pour toutes questions sur ces ressources et il va référer les interviewés à cette liste.

Chaque étape du processus doit être effectuée en gardant à l'esprit le contexte mentionné ci-dessus. Le protocole visant à introduire et à encourager l'utilisation de ces ressources se lit comme suit :

1. **Avant l'entrevue** : La première discussion au sujet du soutien psychologique doit avoir lieu durant la période précédant l'entrevue, au moment d'expliquer le fonctionnement du projet et l'éthique mis en valeur par celui-ci. Le participant doit se faire remettre la liste de ressources disponibles au même moment que son formulaire de consentement. L'intervieweur doit expliquer en quoi consistent ces ressources, et ce, avec empathie, en soulignant que ce service est offert à tous les participants. Les intervieweurs ne doivent pas oublier le contexte culturel entourant le participant, certaines cultures peuvent considérer le soutien psychologique ou la souffrance comme un tabou, c'est pourquoi le service doit être offert de façon encourageante et non pas contraignante.
2. **L'entrevue** : Durant l'entrevue, l'intervieweur doit avant tout *écouter* le participant. L'entrevue vise avant tout à recueillir une histoire de vie et non à jauger les niveaux d'angoisse psychologique. En écoutant l'entrevue, l'intervieweur peut remarquer plusieurs indices dans la manière de parler de l'interviewé, tels que des silences, des ruptures de discours, des fluctuations émotionnelles variant de manière spontanée, des « retours en arrière » au creux des souvenirs. Comme nous l'avons mentionné plus haut, ces symptômes peuvent être des signes d'une grande détresse, tout comme ils peuvent être une façon tout à fait « normale » pour le participant de partager son expérience. L'intervieweur ne doit pas conclure que tous les comportements montrant des signes de détresse sont une indication de détresse et il devrait replacer cela dans le contexte de l'entrevue en général. Si l'intervieweur perçoit des signes de détresses apparents durant l'entretien, il doit demander au participant si tout va bien et l'informer que l'entretien peut s'arrêter s'il le souhaite.

Toutefois, certains signes plus sérieux peuvent être vécus par les participants incluant la perte de contact avec la réalité, la répétitivité incessante d'un thème particulier dans la narration, démontrant l'incapacité du participant à continuer ou même une perte de contrôle incluant des périodes de rage ou de pleurs. Même si ces symptômes sont parfois vagues, il s'agit encore d'une situation où l'intervieweur doit user de son intuition pour évaluer la situation et déterminer s'il faut intervenir doucement en proposant un temps d'arrêt, un verre d'eau ou même cesser l'entretien pour le reprendre ultérieurement.

À moins que l'interviewé soit clairement trop angoissé pour agir normalement, le rôle de l'intervieweur durant l'entrevue est de rester humain, de soutenir l'interviewé et de répondre à toute angoisse psychologique de la même façon que vous auriez fait pour un ami, c'est-à-dire à travers l'empathie, une écoute attentive et de petits gestes qui aident une personne à se sentir respectée et écoutée. Ce type de comportement va probablement couvrir la vaste majorité du « support psychologique » qui auront lieu dans le projet.

À la fin de l'entrevue, l'intervieweur devrait prendre quelques minutes pour lentement faire la transition entre l'entrevue qui vient d'avoir lieu et la réalité, à travers de petites discussions de tous les jours. Ne terminez pas l'entrevue abruptement et surtout, ne quittez pas immédiatement après.

- 3. Immédiatement après l'entrevue :** Au cours des 24 heures suivant l'entretien, au moment où l'intervieweur rédige son rapport, il peut inclure un court commentaire précisant s'il a été témoin d'une détresse exprimée par le participant, seulement s'il estime que c'est nécessaire. Ce commentaire consiste principalement à servir d'aide-mémoire, afin de déterminer s'il est nécessaire ou non de faire un suivi avec le sujet pour s'assurer qu'il se porte bien.

La coordonnatrice de formation et les chefs d'équipe d'entrevue vont également être en contact avec les intervieweurs durant le processus afin de s'assurer qu'ils sont confortables avec ce qui s'est passé durant l'entrevue et aussi pour discuter des stratégies pour gérer tout ce qui peut arriver.

- 4. Suivi :** Étant donné que la politique du projet privilégie des entrevues multiples, lorsque possibles, l'intervieweur aura probablement besoin d'effectuer un suivi avec le sujet. *Si* l'intervieweur croit que le sujet ressent une détresse psychologique, il doit profiter de cette conversation pour lui demander comment il surmonte sa peine depuis l'entrevue et en profiter pour offrir de nouveau les services disponibles. Ceci doit être fait dans un délai raisonnable. Encore une fois, cette étape est laissée à la discrétion de l'intervieweur selon les besoins du participant et c'est une manière de mettre en exergue les services que nous offrons tout en respectant la décision de l'interviewé.
- 5. Respect de soi :** L'intervieweur doit connaître ses propres limites. Au fil des rencontres, un lien se tissera entre ce dernier et le sujet rencontré, il est évident qu'une bonne partie du soutien nécessaire au participant aura lieu durant leurs rencontres. Néanmoins, l'intervieweur ne doit pas jouer le rôle de conseiller, mais bien s'assurer de le référer à celui-ci et ne pas assumer ce poids entièrement sur ses épaules.

Le soutien pour les intervieweurs

Le processus d'entrevue avec des gens qui ont survécu à la violence de masse peut devenir pénible pour l'intervieweur également. Il est tout à fait normal de ressentir de la peur au cours de ce processus et d'être anxieux en allant faire l'entrevue. Certains d'entre eux peuvent éprouver de la difficulté à écouter les témoignages parce qu'ils sont similaires à des événements qu'ils ont eux-mêmes vécus, tandis que d'autres peuvent ressentir une détresse, car ils n'ont pas l'habitude d'entendre des récits aussi troublants. Que ce soit pour l'un ou l'autre, tout comme pour le sujet, il est normal d'avoir une réaction émotive causée par l'entretien. Le meilleur outil pour bien gérer les conséquences émotionnelles possibles à la suite d'une entrevue sur ce thème est d'être conscient des répercussions, de reconnaître ses propres limites et de déceler le moment où vous commencez à vous sentir dépassé par les événements.

Les intervieweurs doivent également réfléchir à ce qu'ils comptent faire après les entrevues – soit aller au travail tout de suite après ou peut-être prendre un café, faire une marche, se reposer à la maison, etc. ? Trouver des stratégies pour traiter des connaissances difficiles

peut être chose simple mais chaque personne devrait savoir ce qui fonctionne mieux pour elle.

Lorsqu'un intervieweur mène sa première entrevue, il sera en contact avec la coordonnatrice de formation et le chef d'équipe régulièrement, ce qui est un bon endroit pour soulever des inquiétudes qu'il pourrait avoir concernant les enjeux psychologiques auxquels ils ont fait face durant l'entrevue. Les intervieweurs devraient se servir de cette opportunité pour discuter de leurs inquiétudes et pour faire un remue-méninges des stratégies pour gérer ces inquiétudes.

Tout au long du projet, il y aura régulièrement des rencontres de « débriefing », qui seront principalement destinées à échanger les expériences à la suite d'entrevues menées au cours d'une période précise, où l'intervieweur pourra non seulement partager l'aspect analytique de son expérience d'entrevue, mais il pourra aussi dire comment cette expérience l'a affecté personnellement. D'ailleurs, la discussion au sujet des réactions émotives vécues lors d'entretien est à la fois utile pour permettre à l'intervieweur de « débriefer » et ainsi, d'accepter leur expérience; elle permet d'avoir un aperçu de l'interviewé, de comprendre la manière dont il s'y est pris pour raconter son histoire de façon à ce que l'auditeur soit touché. Puisque les entrevues d'*Histoires de vie* reposent principalement sur la relation qui se forme entre l'intervieweur et le participant, échanger sur l'impact émotif de l'un et de l'autre peut s'avérer très utile.

Si l'intervieweur ressent qu'il a besoin de plus de support que celui offert par les rencontres de débriefing, il aura aussi la chance de consulter un conseiller de façon individuelle.

Guide de Transcription pour le projet « Histoires de vie » ARUC

Ce projet utilisera une transcription “verbatim”, pour toutes les entrevues filmées ou les enregistrements audio. La transcription verbatim est une transcription intégrale de tout ce qui est dit, y compris les “humm”, “eh”, “vous savez”, “ok”, etc. Ce type de transcription est le plus approprié lorsqu’il s’agit de produire des enregistrements factuels et cohérents, par écrit, pour toutes les entrevues dans l’optique d’archiver. Lorsque l’entrevue est menée par un membre du projet, il ou elle est tenue de faire la transcription quelque temps plus tard, et ce faisant, profitera de cette période entre les entrevues pour avoir un moment de réflexion sur la première séance avant de passer à la prochaine.

Une transcription “verbatim” sera envoyée aux interviewés qui seront libres d’y apporter des corrections. Cette deuxième version ne remplacera pas la première (sauf en ce qui concerne la manière d’épeler des noms ou des lieux), mais sera ajoutée au dossier – représentant un autre espace d’interprétation; finalement, il y aura également un processus à part d’authentification pour assurer un contrôle de qualité dans les transcriptions.

I. Transformer un discours oral en discours écrit

Bien que vous utilisiez le style de transcription “verbatim”, qui est celui qui relève chaque mot et son, vous devez tout de même suivre une ligne éditoriale et éthique afin d’obtenir une transcription claire, intelligible et uniforme.

Détails techniques

Si vous transcrivez à partir de cassettes audio, un magnétophone ordinaire avec une touche ‘pause’ est requis. Des écouteurs confortables sont nécessaires surtout pour des sessions de transcription longues. Les transcriptions devront être faites au centre d’histoire orale et de récits numérisés de Concordia. La transcription peut parfois prendre beaucoup de temps et physiquement exigeant. Assurez-vous que votre équipement et votre assise soient confortables, et prenez des pauses régulièrement.

Mise en page du document

- Toutes les transcriptions seront à double interligne. Utilisez la même police, de même taille, etc pour toutes les transcriptions que vous ferez, et suivez les instructions de mise en page suivantes. Enfin, toutes les transcriptions seront uniformisées en un unique format.

- Débutez la première page de votre document avec les mêmes informations utilisées pour étiqueter votre cassette vidéo ou audio; débutez là en caractère gras avec:

Nom du projet
Date de l’entrevue
Nom de l’interviewé(e) et du vidéographe
Nom de l’intervieweur, (en plus de):
Lieu de l’entrevue (ex. chez l’interviewé(e))
Entrevue débutant à: (ex. 10 h 30)

- Vous vous servirez aussi de la ponctuation pour préserver l'emphase du mot (ou de l'omission de celui-ci). Par exemple, utilisez les trois points ... pour indiquer des phrases incomplètes (en début ou en fin de phrase). Lorsqu'un interviewé raconte une histoire comportant des citations, mettez les guillemets avant et après la citation. (ex. ensuite je lui ai dit, "Quelle heure est-il ?")
- Écrivez en lettres les chiffres allant de 1 à 9, et utilisez des chiffres pour ceux allant de 10 et plus. De la même façon; écrivez en lettres les mots 'premier' à 'neuvième' et utilisez des chiffres pour '10ème' et les suivants.
- Écrivez les mots en entier. Cela dit, des abréviations seront utilisées pour les titres courants tels que: M., Mme, Dr., mais écrivez en lettres les noms de monnaies (dollars, centimes et livres), pourcentage et numéro ("numéro 14" et non pas "#14"). N'utilisez pas d'esperluettes (&). Écrivez le mot 'et'.

Ajouts additionnels (choix du comité)

a. Les indices temporels sont parfois utilisés dans les transcriptions afin de guider le lecteur/chercheur lorsqu'il veut rapidement retracer un passage de la cassette originale. Vous réglez le compteur ou le chronomètre à 0 lorsque vous débutez l'écoute de la cassette. Ensuite, toutes les 10-15 minutes, vous entrez l'heure exacte de l'enregistrement, généralement en haut de la page, mais toujours comme une donnée séparée.

b. Les extraits sont utilisés pour rapidement identifier l'interviewé sans avoir à parcourir tout le document. Un extrait est un court paragraphe inséré en début d'entrevue, en italiques ou en alinéa, et comportant une information biographique de base à propos de l'interviewé. Par exemple: *Marquise est une femme dans la quarantaine, née à Port-au-Prince, en Haïti. Elle est arrivée à Montréal en 1989 en tant que réfugiée et elle est actuellement étudiante en maîtrise en sciences politiques et enseignante à temps partiel dans une école primaire.*

II. Prendre des notes durant l'entrevue: vous prendrez des notes dans les deux cas suivants

- a. Si le participant opte pour la confidentialité totale, il n'y aura pas de transcription. Cette situation n'est pas sensée arriver fréquemment; toutefois, si elle devait arriver, il est important que l'équipe d'entrevue prenne en notes les réponses du participant. Comme il est préférable que l'intervieweur soit entièrement concentré sur l'entrevue, la personne qui devrait jouer le rôle du vidéographe pourrait prendre des notes. Les bribes de notes seront immédiatement retranscrites après l'entrevue, pendant que la mémoire est encore fraîche et que les notes sont encore compréhensibles pour le preneur de notes!
- b. L'intervieweur, ou plutôt la personne agissant comme vidéographe peut choisir de noter les langages corporels importants ainsi que les indices visuels pendant une entrevue filmée. Ces notes sont particulièrement utiles pour les entrevues enregistrées en audio et que la personne qui fait la transcription ne possède pas de support visuel pour se souvenir de ces indices importants.

Le Guide de vidéographie pour le projet « Histoires de vie » ARUC :
Questions d'éthique et de technique

Le participant choisit et émet un consentement écrit, précisant s'il souhaite que l'entrevue soit filmée (à l'aide du format DV), que seulement l'audio soit enregistrée (à l'aide d'un format audionumérique de haute qualité), ou qu'il n'y ait aucune forme d'enregistrement, dans un tel cas, la seule technique utilisée serait la prise de notes manuelle. L'enregistrement de ces entrevues (préentrevue, histoire de vie, entrevue de suivi) ne débutera qu'à la suite de l'explication, clairement formulée au participant, des choix qui s'offrent à lui et de l'obtention de son formulaire de consentement.

Toutes les séances d'entrevues filmées seront menées par une équipe de deux chercheurs : l'« intervieweur » et le « vidéaste ». Ces deux chercheurs peuvent échanger leur rôle respectif entre chaque entrevue. Toutefois, lorsque les séances sont enregistrées de façon audio, seulement une personne peut effectuer la tâche.

Le vidéaste fait partie intégrante de l'équipe et participera étroitement, à tous les niveaux et à toutes les étapes du projet, avec l'intervieweur. Il est fortement recommandé que les deux chercheurs se rencontrent avant leur première entrevue, afin de se préparer pour celle-ci et d'apprendre à se connaître, si ce n'est pas déjà fait.

Dans la mesure où les deux membres de l'équipe travailleront conjointement et auront la possibilité d'échanger leur rôle, le Guide principal d'entrevue et le Guide de vidéographie sont aussi pertinents pour les deux membres de toutes les équipes d'entrevues. Bien entendu, ce guide s'applique seulement dans le cas où le participant a accepté que l'entrevue soit filmée et a donné son consentement écrit à ce sujet.

Équipements vidéo nécessaires	Équipements audio nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Caméra vidéo numérique transportée dans un étui à caméra vidéo. ▪ 2 piles à caméra vidéo ▪ Adaptateur CA (courant alternatif) ▪ Câble CC (courant continu) ▪ Câble CA (courant alternatif) ▪ 4 cassettes vidéo numériques DV ▪ Trépied avec tête 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enregistreur audionumérique Edirol R09 ▪ Carte-mémoire 1 GB ▪ Câble d'alimentation ▪ Étui à enregistreur

Nous avons deux types de caméra vidéo: Panasonic PV-GS25 et Sony DCR-HC96. Pour le manuel d'instruction des caméras vidéo, consultez l'appendice II.

Réservation d'équipement

Nous encourageons fortement tous les futurs vidéastes à visiter le Centre d'histoire orale et de récits numérisés de Concordia et de procéder aux arrangements nécessaires pour l'emprunt de la caméra vidéo, pour l'examiner pièce par pièce et pour se familiariser avec l'outil avant d'effectuer la première entrevue.

Assurez-vous de faire votre réservation d'équipements à l'avance en communiquant avec le laboratoire au 514 848-2424, poste 5465, ou par courriel au cohds@alcor.concordia.ca. La location s'appuie sur le principe du premier arrivé, premier servi. L'équipement doit être de retour au laboratoire dans les 48 heures.

L'adresse du laboratoire :

Centre d'histoire orale et de récits numérisés de Concordia (COHRL)
Édifice de la bibliothèque, salle 1042,
1400, boulevard de Maisonneuve Ouest

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi : 9 h – 17 h.

Veillez appeler à l'avance pour confirmer les heures.

Avant l'entrevue

- Fixez le lieu où se déroulera l'entrevue. Idéalement, les entrevues doivent avoir lieu (et être filmées) à la maison du participant. Si celui-ci préfère, l'entrevue peut avoir lieu dans une salle prévue à cet effet au Centre d'histoire orale et de récits numérisés, ou ailleurs selon ce qui est convenu. Procédez aux arrangements nécessaires pour réserver la salle (si celle-ci est à Concordia) par courriel au cohds@alcor.concordia.ca. Si vous faites le tournage à l'extérieur de l'Université, assurez-vous de visiter l'endroit à l'avance et de confirmer que vous avez bien le droit d'utiliser de l'équipement vidéo ou audio à cet endroit.
- Rencontrez votre partenaire avant l'entrevue, afin de discuter de tous problèmes techniques pour lesquels vous devrez prendre des décisions. Profitez de cette occasion pour convenir de signaux que vous devrez utiliser avec l'intervieweur au moment de changer la cassette (par exemple, une petite tape sur l'épaule cinq minutes avant la fin de la cassette).
- Assurez-vous d'amener deux exemplaires du formulaire de consentement, des listes de ressources et de soutien psychologique.
- Vous utiliserez des cassettes DV de 60 minutes. Assurez-vous d'en amener 4 ou 5 avec vous au tournage, en cas de besoin.

Mise en place

- **Évitez l'intrusion** : À votre arrivée dans la maison du participant, laissez-lui le soin de vous recevoir. Par exemple, ne vous imposez pas en répandant votre équipement partout ou en inspectant chaque petit recoin, afin de trouver un espace convenable pour l'entrevue.

- **Emplacement** : Travaillez ensemble, avec l'intervieweur et le participant, pour trouver le meilleur emplacement pour réaliser l'entrevue et l'enregistrer. Pour ce faire, vous devez trouver un endroit où le participant se sent confortable. Lorsqu'il y a plusieurs options, évaluez ces différents aspects avant de décider :
 - Choisissez un endroit qui vous permet d'avoir une certaine profondeur et vous laissant la possibilité de voir la maison du participant en arrière-plan;
 - Essayez de ne pas placer le participant dos à un mur;
 - Autant que possible, évitez de vous placer près d'une fenêtre laissant passer une lumière éclatante, car votre caméra vidéo ne peut tolérer de forts contrastes;
 - Si, pour une raison quelconque, le participant est assis près d'un mur, essayez de mettre une source de lumière derrière lui, afin de créer un aspect de profondeur et de distanciation.
- **Réajuster la configuration** : De temps en temps, vous pouvez suggérer gentiment de déplacer certains objets, dans le but de créer un espace agréable, mais ne procéder jamais sans la collaboration et le consentement du participant. N'oubliez pas, la clé est de trouver un équilibre entre la meilleure qualité vidéo et audio possible, tout en ne compromettant pas l'entrevue, ni en envahissant la maison du participant.
- **Alimentation électrique** : Autant que possible, essayez d'utiliser l'alimentation électrique, car les piles des appareils ne sont pas toujours fiables.
- **Rendre le participant à l'aise** : Avant de commencer l'enregistrement, prenez quelques minutes pour expliquer le fonctionnement de l'entrevue et les procédures de tournage (même si l'un d'entre vous devra en répéter une partie devant la caméra vidéo). La plupart des gens ne sont pas habitués à se faire filmer, c'est pourquoi vous devez vous assurer que le participant est bien installé et est à l'aise avant de commencer à enregistrer. L'un des objectifs, en demandant de mener les entrevues en équipe de deux, est de permettre à l'intervieweur de se concentrer sur l'entrevue et non sur la technique. Ne rentrez pas dans les détails techniques devant le participant.

Enregistrement de l'entrevue

- En tant que vidéaste, votre responsabilité principale est de tout faire pour vous assurer de produire le meilleur résultat possible. Laissez l'intervieweur se concentrer sur le contenu, sur l'orientation et sur la longueur de l'entrevue pour le moment. Pendant ce temps, essayez tout de même de suivre l'entretien, pour ensuite pouvoir lui donner vos commentaires. N'oubliez pas qu'après, vous devrez participer à la réflexion sur l'entrevue et produire en équipe un bref rapport à remettre dans les 24 heures qui suivent.
- Tout comme l'intervieweur, vous devez vous attendre à vivre des moments émotivement difficiles et inconfortables rendant l'entrevue pénible à écouter. Vous pouvez même le ressentir davantage, car vous ne prenez pas part directement à la conversation et parce que filmer une entrevue peut s'avérer intense et épuisant. Alors, souvenez-vous que ressentir des émotions est typiquement humain! Concentrez-vous sur votre travail et n'interrompez pas le tournage. Et

surtout, rappelez-vous que les services de soutien psychologique sont disponibles pour l'équipe de tournage autant que pour les participants.

- Amorcez le tournage aussitôt que le participant est prêt. L'intervieweur commence par citer le nom du projet, le nom du participant, son propre nom, le nom du vidéaste et la date (suivez l'ordre inscrit sur l'exemple d'autocollant plus bas). Cette mesure sert à normaliser toutes les entrevues, au cas où une cassette serait égarée du reste du dossier. L'intervieweur débute donc par l'explication du projet.
- Au début de l'entrevue, commencez par un angle large et puis resserrez le plan doucement (zoom in) pour arriver à un cadrage approprié. Assurez-vous de ne pas faire de trop gros plans. Une fois le cadrage ajusté, ne pas faire de zoom in ou zoom dépassé. La caméra ne doit filmer que le participant : l'intervieweur doit rester hors champ. De plus, un mouvement excessif de caméra peut aussi nuire à la numérisation en prenant davantage d'espace mémoire dans l'ordinateur.
- Au moment de commencer une nouvelle cassette, demandez à l'intervieweur de patienter de 6 à 7 secondes avant de continuer l'entrevue. Sinon, le premier segment risque de ne pas être enregistré.
- Durant le tournage, le participant doit regarder l'intervieweur et non la caméra.
- Le vidéaste doit s'asseoir aussi près que possible de la lentille, la caméra au niveau des yeux (la caméra ne doit pas filmer le participant, ni en plongée, ni en contre-plongée). Étant donné que l'intervieweur et le vidéaste se trouvent à proximité du microphone, ils doivent porter une attention particulière à toutes formes de distractions auditives, comme le froissement de papier ou les bijoux, etc.
- Durant l'entrevue, ne vous penchez pas au-dessus de l'épaule de l'intervieweur pour lui suggérer une question, gardez-la en mémoire et discutez-en plus tard.
- La caméra doit être éteinte aussitôt que le participant le demande, ceci est un règlement non négociable. D'un autre côté, il se peut qu'il y ait des moments où le participant fond en larmes et qu'il ne demande pas nécessairement ou directement pour éteindre la caméra. La décision repose alors sur les membres de l'équipe, en se fiant à leur instinct, pour déterminer s'il faut interrompre le tournage. S'il y a de longs silences ou de longues pauses, l'entrevue et le tournage doivent se poursuivre sans interruption.
- Rendu à un certain moment au cours de l'entrevue, le participant peut vouloir partager avec vous certains objets ou photos qui lui sont chers. Assurez-vous de filmer au-delà des contours de la photo ou de l'objet, en vous rapprochant en cas de besoins, pour plus de détails. Avec le consentement du participant, ces photos doivent être numérisés et conservés dans les archives.

Quelques trucs faciles et importants pour améliorer la qualité de la lumière et du son

- **LUMIÈRE** : Afin de contrôler plus efficacement le niveau de blanc (*white balance*), vous devez utiliser le contrôle manuel (et non l'automatique) de réglage du niveau de blanc sur votre caméra. De cette façon, ce sera vous, et non la caméra, qui mesurera le niveau de lumière. De l'endroit où se tiendra le participant, mettez une feuille de papier blanc ou une carte qui fera réfléchir la source de lumière existante (soleil ou lumière) du papier vers la caméra. Ce faisant, assurez-vous qu'il n'y a pas d'objet lumineux en arrière-plan. Vous devez réinitialiser le niveau de blanc chaque fois que vous déplacez la caméra ou que la source de lumière se modifie. L'« allure » idéale serait similaire à celle dans une émission de télévision en direct.
- **SON** : Autant que possible, choisissez un emplacement où le son est étouffé et non pas en écho. Ainsi, la pièce paraîtra plus petite et plus intime, les bruits dérangeants seront également atténués. Par exemple, si vous filmez dans la maison du participant, des pièces telles qu'une chambre à coucher ou autre, ayant des objets douillets et confortables, seraient plus appropriées qu'une cuisine.

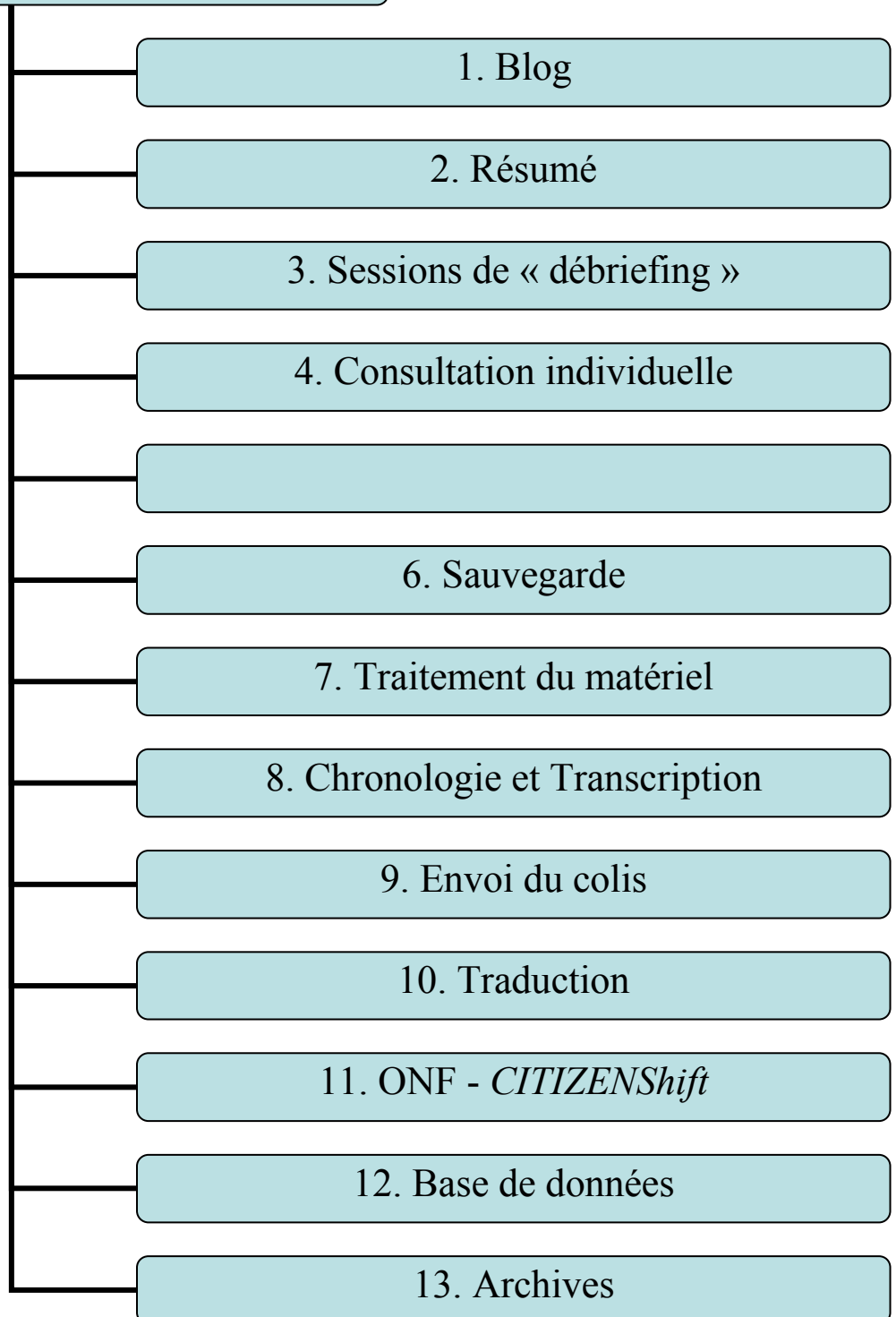
Après l'entrevue

- Assurez-vous de verrouiller la cassette DV en déplaçant la glissière.
- Identifiez chaque cassette et chaque boîtier en apposant un autocollant basé sur l'exemple ci-dessous. Si possible, attachez ensemble les cassettes à l'aide d'un élastique. N'utilisez jamais de ruban gommé.

AUTOCOLLANT pour les cassettes vidéo numériques	
Nom du projet :	_____
Date de l'entrevue :	_____
Participant :	_____
Intervieweur :	_____
Vidéaste :	_____
Langue :	_____

- Demeurez avec l'intervieweur au moment de conclure la rencontre, en exprimant votre gratitude et en prévoyant la prochaine rencontre en cas de besoin.
- Après chaque rencontre, vous devez retourner tout l'équipement et les cassettes au laboratoire principal du Centre d'histoire orale et de récits numérisés. Assurez-vous de coordonner l'emprunt et le retour d'équipement avec un gestionnaire du Centre et le coordonnateur du projet.
- Finalement, commencez à préparer votre rapport qui devra être remis au registre central (avec la collaboration de votre partenaire ou de façon individuelle).

Les 13 étapes de Postproduction

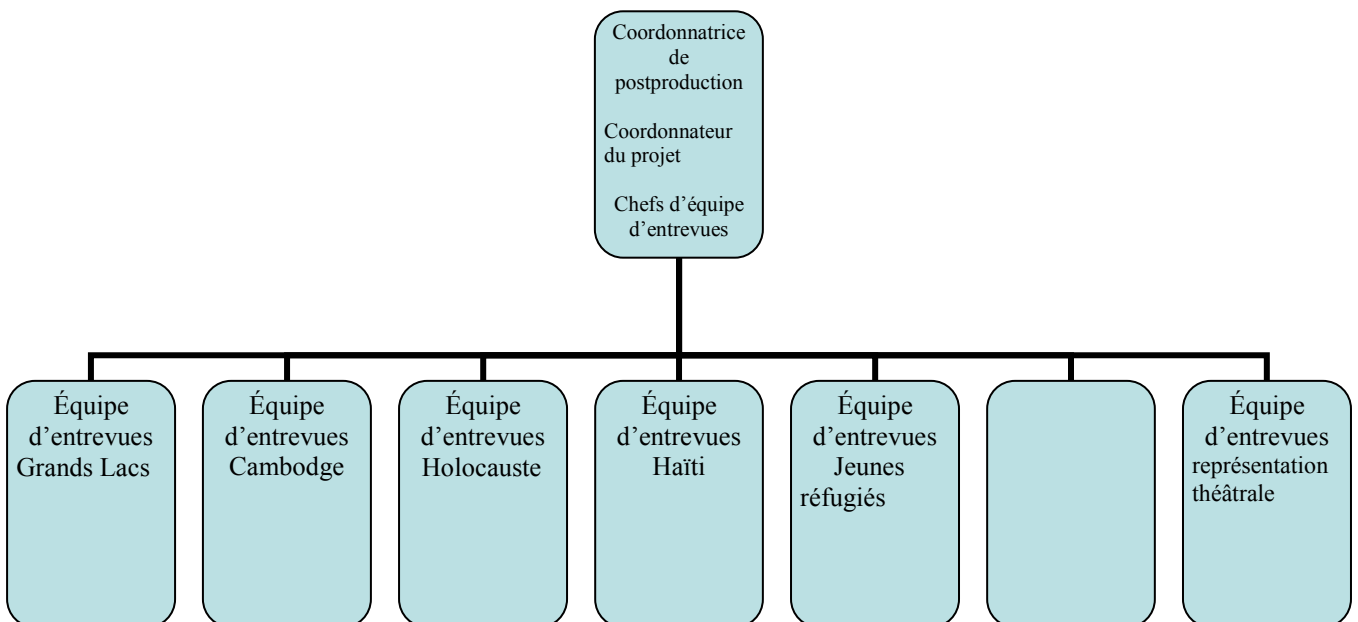


VUE D'ENSEMBLE GÉNÉRAL DU GUIDE DE POST-PRODUCTION

Chaque groupe de travail aura une équipe d'intervieweurs formés et certifiés dont plusieurs intervieweurs rémunérés. Parmi les autres intervieweurs, on comptera des chercheurs universitaires, des participants individuels et le personnel d'ARUC, qui ne seront pas rémunérés. Chaque groupe de travail désignera son chef d'équipe d'entrevues. Une formation spécialisée sur les différentes étapes de postproduction, préparée et présentée par la coordonnatrice de postproduction Sandra Gasana (entrevue@alcor.concordia.ca), sera obligatoire pour les chefs d'équipe. Le nombre d'intervieweurs rémunérés, dans chaque groupe de travail, dépendra du nombre d'entrevues à réaliser, selon leur plan de recherche et surtout les contraintes budgétaires. Ces groupes fonctionneront essentiellement de manière autonome, ils coordonneront cependant leurs efforts par le biais de réunions entre les chefs d'équipe, la coordonnatrice de postproduction et le coordonnateur du projet. Ces réunions se tiendront régulièrement tout au long du projet.

Nous pourrions être amenés à considérer une structure de sept équipes principales d'entrevues. Cela inclut une équipe pour chaque groupe de travail régional (Grands Lacs, Haïti, Cambodge et le groupe Holocauste), en plus des groupes d'Éducation, des Jeunes réfugiés et de représentation théâtrale.

Nous verrons, dans ce guide, les différentes étapes de postproduction par lesquelles il faut passer pour mener à bien le processus. Nous en avons dénombrer 13, mais l'ordre d'accomplissement de ces tâches peut varier, d'une entrevue à l'autre. Il suffit de s'assurer qu'elles sont toutes faites, en bout de ligne.



VUE D'ENSEMBLE DES ÉTAPES

1^{ère} étape : BLOG

Dans les 24 heures suivant chaque séance d'entrevue, l'intervieweur et le vidéographe doivent rédiger ou co-rédiger un *blog*, comportant leurs impressions à vif sur l'entrevue, une description de l'entrevue, comprenant des informations personnelles sur l'interviewé(e). Ce *blog* sera ensuite affiché sur *Basecamp*, mais seulement dans le cas des entrevues non anonymes. Pour les entrevues anonymes, le *blog* sera remis en mains propres à la coordonnatrice de postproduction.

2^{ème} étape : RÉSUMÉ

Après la dernière séance d'entrevue, l'équipe d'entrevue (intervieweur et vidéographe) devra rédiger **un** résumé d'une demi page qui fournit une vue d'ensemble de l'expérience de l'interviewé(e), en y rapportant de manière concise et précise les thèmes clés abordés, les personnages cités, les lieux géographiques énumérés, etc. Cela permet aux chercheurs de mieux cibler les entrevues qui répondent mieux aux besoins de leur recherche. Ce résumé sera aussi affiché sur *Basecamp*, mais seulement dans le cas des entrevues non anonymes. Pour les entrevues anonymes, le résumé sera remis en mains propres à la coordonnatrice de postproduction.

3^{ème} étape : Sessions de « débriefing »

Les deux coordonnatrices de formation animeront une session de « débriefing » bilingue, une fois par mois, durant la période pic des entrevues. Ces sessions seront, entre autres, basées sur les *blogs* envoyés par les intervieweurs.

Ces conversations permettront aux intervieweurs d'interpréter ce qu'ils ont entendu et vu, de discuter de la question du support psychologique et de partager leur expérience avec leurs collègues.

Ces sessions sont obligatoires pour TOUS les intervieweurs rémunérés, qui doivent assister à toutes les sessions de « débriefing », à partir du moment où ils commencent à interviewer. Les intervieweurs bénévoles et membres du projet sont fortement encouragés à y participer, étant donnée la richesse de cet échange constructif.

4^{ème} étape : Consultation individuelle et volontaire de formation

Les deux coordonnatrices de formation offrent la possibilité de participer à une consultation individuelle et volontaire, aux intervieweurs. Cette consultation peut se faire soit à la demande de l'intervieweur, qui peut avoir des questionnements par rapport à l'entrevue qu'il a réalisée, soit à la demande des coordonnatrices, qui désirent aborder certains aspects ou stratégies d'entrevue, avec l'intervieweur. Cela dit, il vous est recommandé de participer à une séance de consultation, dans les deux semaines suivant leur première entrevue.

L'objectif de ces sessions de consultation en tête à tête est, avant tout, de rassurer les intervieweurs débutants de leurs habiletés et d'identifier leurs besoins.

5^{ème} étape : Réception des entrevues

Après chaque séance d'entrevue, les équipes d'entrevue doivent rapporter leur enregistrement, audio ou vidéo, au centre d'Histoire orale de Concordia. Ensuite, ils remplissent la grille de postproduction, qui se trouve dans le classeur vert de postproduction, à la réception du Centre, avec les informations concernant l'entrevue.

Les enregistrements sont acheminés à la coordonnatrice de postproduction et son équipe de stagiaires/bénévoles.

Si l'équipe d'intervieweurs désire faire le traitement du matériel de manière autonome, on lui attribuera un ordinateur du groupe de travail respectif pour le faire. Cela dit, il faudra s'assurer de bien le mentionner sur le support des entrevues (mini DV ou CD-Rom) et dans le dossier créé.

6^{ème} étape : Sauvegarde

- **Vidéo :**

La coordonnatrice de postproduction et son équipe feront la sauvegarde des entrevues filmées. La sauvegarde, dans le cas des entrevues filmées, correspond à la saisie, ou *capture* en anglais, des images qui se trouvent sur les minis DV. Pour cela, nous utiliserons le logiciel de montage Adobe Premiere Elements, afin de transférer ces images, vers un dossier portant le nom de l'intervieweur, en temps réel. Ce dossier sera créé dans le disque dur du groupe de travail respectif. La coordonnatrice de postproduction devra absolument être présente lors de cette étape, pour le cas des entrevues anonymes.

- **Audio :**

La coordonnatrice de postproduction et son équipe feront la sauvegarde des entrevues audio. La sauvegarde, dans ce cas, correspond au transfert, à l'aide d'un câble USB, de l'enregistrement audio qui se trouve sur l'edirol, vers un dossier portant le nom de l'intervieweur, et qui se trouvera sur le disque dur du groupe de travail respectif. Ce transfert se fait rapidement, étant donné que le contenu est déjà numérisé. Ensuite, l'équipe de postproduction fera une copie de l'enregistrement sur un CD, immédiatement après. La coordonnatrice de postproduction devra absolument être présente lors de cette étape, en ce qui concerne les entrevues audio anonymes.

7^{ème} étape : Traitement du matériel

La coordonnatrice de postproduction et son équipe de bénévoles et de stagiaires seront responsables du traitement des entrevues du projet, qu'elles soient anonymes ou non, à moins que l'équipe d'entrevue ne décide de le faire de manière autonome.

- **Vidéo :**
Le traitement des entrevues filmées correspond aux différentes étapes prévues dans Adobe Premiere Elements. Après la saisie, vue plus haut, nous passons au montage (Edit) afin de découper le début et/ou la fin de l'entrevue. Ensuite, l'étape du rendu (Render) se fait pour uniformiser le tout et nous pouvons maintenant passer au gravage de DVD. Un guide expliquant chaque étape en détails se trouve au Centre d'histoire orale. La coordonnatrice de postproduction doit absolument être présente lors de cette étape, pour le cas des entrevues anonymes.
- **Audio :**
Le traitement des entrevues audio se fait beaucoup plus rapidement que pour les entrevues filmées. Il suffit de remettre dans l'ordre les différents fichiers, transférés lors de la sauvegarde, de les réentendre, d'en supprimer quelques-uns, s'ils sont vides, etc. Une fois cela fait, vous pouvez graver la nouvelle version audio de votre entrevue. La coordonnatrice de postproduction doit absolument être présente lors de cette étape, pour le cas des entrevues anonymes.

8^{ème} étape : Chronologie et Transcription

- **Chronologie :**
Les intervieweurs rémunérés feront eux-mêmes leur chronologie, tandis que les autres intervieweurs peuvent le faire eux-mêmes ou le faire faire par des stagiaires ou des bénévoles. La chronologie est un compteur qui permet de suivre le déroulement de l'entrevue, à intervalles de temps réguliers. Dans ce cas-ci, on optera pour que le compteur soit associé à chacune des questions. Cette chronologie servira d'index à l'entrevue et elle facilitera son analyse.
- **Transcription :**
Les intervieweurs rémunérés feront leurs propres transcriptions. Les autres membres du projet peuvent le faire eux-mêmes ou alors le faire faire par des étudiants, bénévoles ou membres des communautés du projet. La transcription se fera seulement pour les entrevues anonymes, audio ou vidéo, et pour les entrevues qui se feront dans une troisième langue (autre que le français et l'anglais).
Un transcrit ou une transcription est une copie textuelle (mot pour mot) d'une entrevue enregistrée. Nous opterons pour une transcription verbatim.
Le chef d'équipe d'entrevue, en collaboration avec la coordonnatrice de postproduction, est responsable de s'assurer que ceci soit fait le plus tôt possible, suivant chaque session d'entrevues. Nous devons aussi inclure une note éditoriale au début de chaque transcription, qui expliquerait un peu le contexte de l'entrevue (lieu, date, nom).
- **Authentification :**
Le chef d'équipe d'entrevue fera l'authentification des résumés, chronologies et transcriptions rédigés par les intervieweurs de son groupe de travail. Le but principal du processus d'authentification est de vérifier l'orthographe de tous les

noms, les dates, lorsque c'est possible, avec une emphase sur les noms de lieux géographiques. Si vous avez des questions auxquelles vous pensez que l'interviewé(e) pourrait répondre pour clarification, n'hésitez pas à le contacter directement. Cela peut parfois sauver du temps, surtout pour les noms des membres de sa famille. Une fois que tout cela est fait, le chef d'équipe d'entrevue du groupe de travail enverra le transcrit ou la chronologie, accompagné(e) du résumé à l'interviewé, pour qu'il l'authentifie, à son tour.

Une fois que les documents sont vérifiés et que tous les noms propres seront corrigés, veuillez les transmettre à la coordonnatrice de postproduction, qui les attestera à son tour.

9^{ème} étape : Envoi du colis à l'interviewé(e)

La coordonnatrice de postproduction enverra un colis à l'interviewé(e), contenant :

- une carte de remerciement
- une copie de l'enregistrement (dvd ou cd-rom)
- une transcription ou une chronologie
- un formulaire d'évaluation et une enveloppe prépayée.

Les interviewés devront remplir ce formulaire et nous le renvoyer par la poste, dans les plus brefs délais. Ce formulaire nous permettra de nous assurer que l'entrevue s'est bien déroulée et de savoir si l'interviewé(e) désire s'impliquer davantage dans le projet.

Les réponses des interviewés seront envoyées au centre, à l'attention du directeur de recherche Steve High, qui transmettra une copie aux coordonnatrices de formation et une autre à la coordonnatrice de postproduction.

10^{ème} étape : Traduction

Le chef d'équipe d'entrevues est responsable de coordonner la traduction des entrevues de son groupe de travail, faites dans une autre langue que l'anglais et le français. Pour cela, il sera muni d'une équipe de traducteurs, certains rémunérés et d'autres bénévoles, pour mener à bien cette tâche.

Il est important de rappeler que ces traductions devront aussi être authentifiées par l'interviewé(e), qui sera contacté par le chef d'équipe d'entrevue, afin qu'il confirme que la traduction est bien conforme à la version originale.

11^{ème} étape : ONF – CITIZENShift

Une entente a été signée entre le projet Histoires de vie de Montréal et CITIZENShift, de l'Office national du Film. Cette entente stipule qu'un dossier intitulé *Histoires de vie Montréal/Life stories Montreal* sera créé sur le site de l'ONF, afin d'y diffuser des séquences d'entrevues, montées par les interviewés eux-mêmes. Une formation sera offerte aux membres du projet par l'équipe de production de CITIZENShift et parallèlement, les interviewés obtiendront une formation au centre d'histoire orale sur le montage. Le lancement officiel de ce dossier se fera en automne, simultanément avec le lancement du site web du projet.

12^{ème} étape : Base de données : ZOTERO

Zotero, un logiciel web à code source ouvert, servira de support pour la construction d'une base de données. Zotero permet de collectionner, de gérer et de donner des extraits de recherches, provenant de tous types de sources. Zotero fonctionne avec Vertov, qui permet de découper des fichiers audio et vidéo, de les annoter pour les intégrer à d'autres sources de recherche et notes, emmagasinées dans Zotero. Vertov est aussi à code source ouvert. Des formations plus approfondies sur l'utilisation de ce logiciel seront offertes durant la session d'automne, aux membres du projet ARUC mais aussi aux chercheurs qui désirent en savoir plus sur ce logiciel. Cela sera fait sous la supervision de Elena Razlogova, en collaboration avec la coordonnatrice de postproduction.

13^{ème} étape : Archives

Une fois que les entrevues seront toutes menées et traitées, les enregistrements seront stockés au Centre d'histoire de Concordia, dans des disques durs précis et sur des DVD. Une copie sera également donnée aux centres de documentation des groupes communautaires partenaires et nous ferons un don aux Archives nationales qui se trouvent à la Bibliothèque nationale du Québec. Toute documentation, photographies et autres matériels donnés seront stockés selon les standards du Conseil international des Archives.

Nous garderons une copie des DVD et des CD-ROM au Centre d'histoire de Concordia, accessible aux chercheurs et au grand public, qui pourront s'y référer dans leurs publications.

Annexe I

Histoires de vie des Montréalais déplacés par la guerre, le génocide et autres violations aux droits de la personne

Février 2007

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE PROPOSÉE

À la lumière des récents événements tragiques au Rwanda et au Darfour, on peut affirmer que peu de sujets méritent autant de faire l'objet de recherches en lettres et sciences humaines et sociales que l'histoire des génocides, des guerres et des autres violations des droits de la personne. L'ampleur inimaginable et l'horreur psychologique destructrice des crimes atroces soulèvent des questions fondamentales à propos de la capacité d'expliquer, des silences et de la nature contestée de la mémoire sociale, de la vérité, de la justice et de la réconciliation. Nous croyons que l'histoire orale doit jouer un rôle central dans notre propre sensibilisation et celle de nos communautés à propos des conditions sociales préalables aux crimes contre l'humanité ainsi que de leur expérience et effets à long terme. Notre proposition de projet, *Life Stories of Montrealers Displaced by War, Genocide, and other Human Rights Violations/ Histoires de vie des Montréalais déplacés par la guerre, le génocide et autres violations des droits de la personne*, utilisera la méthode de l'histoire orale pour explorer les expériences et les mémoires sociales des résidents montréalais déplacés par la violence de masse survenue lors d'événements allant de l'Holocauste à la guerre et aux crimes atroces au Rwanda, au Cambodge, en Amérique latine, en Haïti et en Asie du Sud.

La présente proposition a été élaborée par une équipe de 40 chercheurs de la région de Montréal, y compris 18 partenaires communautaires représentant la diversité des communautés immigrantes de la ville ainsi qu'une gamme d'organismes patrimoniaux, de droits de la personne, d'art et d'éducation. À l'aide de témoignages individuels et collectifs, nous voulons aborder trois groupes de questions. Premièrement, quelle est l'ampleur de la violence vécue et remémorée par les victimes et les auteurs ? Que signifie être un survivant d'un génocide ? Quel impact la violence de masse et les déplacements ont-ils sur la formation des univers sociaux des migrants à Montréal et la modification des limites et de la signification de concepts fondamentaux comme le « chez soi » et la « communauté » ? Deuxièmement, comment les personnes déplacées (re)composent-elles et narrent-elles leurs histoires de vie à Montréal, Québec et au Canada ? Comment les individus et les communautés qui ont cherché refuge dans de nouvelles terres ont-ils construit et transmis leurs histoires de vie à leurs enfants et aux gens à l'extérieur de leurs réseaux sociaux ? Comment, quand, où et pourquoi les histoires personnelles de violence de masse sont-elles racontées, et par qui ? Troisièmement, comment les récits de violence et de déplacement peuvent-ils être représentés et communiqués au grand public à Montréal et ailleurs ? Comment ces récits de traumatisme, de survie et d'adaptation peuvent-ils être transmis à l'aide d'installations photographiques, de performances théâtrales,

de cours en classe, d'activités éducatives en ligne, de films et de documentaires radiophoniques ?

Pour commencer à répondre à ces questions, nous étudierons la structure narrative des histoires de vie, leur forme orale et le sens des mots eux-mêmes. Raconter des souvenirs horribles n'est pas une tâche facile; parfois les mots ne viennent pas facilement. Ce n'est que par l'examen attentif du caractère provisoire, partiel et subjectif de ces narrations que nous pouvons commencer à comprendre le sens et le souvenir de la guerre, du génocide et du crime atroce. En écoutant intensément la façon dont les réfugiés parlent de leurs souvenirs, nous pourrions parvenir à comprendre ce que ces expériences ont signifié pour eux. En fait, c'est peut-être le caractère inachevé et contesté de ces histoires qui nous offre l'accès le plus complet à la signification de la violence de masse.

Nous croyons que la stratégie et la méthodologie de recherche centrales du projet Histoires de vie sont idéalement adaptées au mandat de l'ARUC parce qu'elles renferment l'idée « d'autorité partagée » dans le travail de collaboration de l'histoire orale. Le dialogue des interviews – les questions du chercheur et les réponses du narrateur – produit une source unique, dont l'autorité découle de la formation universitaire et de la distanciation professionnelle du chercheur ainsi que de l'expérience de vie et des récits du narrateur communautaire. Toutefois, le partage de l'autorité concerne beaucoup plus que le partage de la formation et du savoir; il exige la culture de la confiance, le développement de rapports de coopération et une participation conjointe à la prise de décision. Ce partage ne peut se faire de manière précipitée. Les communautés sont à la fois des collaborateurs, de véritables partenaires dans le dialogue et des sujets de recherche. Le projet élaborera des stratégies conçues pour partager l'autorité au-delà de l'étape de l'interview, permettant aux interviewés et aux partenaires communautaires d'aider le projet à interpréter les interviews et de participer à la production de la recherche et à l'expression créative. Le résultat le plus significatif sera la transformation de la production d'histoires de vie en œuvres culturelles et historiques des communautés d'immigrants de Montréal – afin de maintenir au sein de ces groupes des aspects de leur histoire.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE : BUT DE LA RECHERCHE

Tout comme la plupart des centres urbains au Canada, Montréal a une importante population immigrante diversifiée. En 2001, 25 % des résidents de la ville étaient nés à l'étranger. Montréal se distingue par l'importante proportion de sa population immigrante composée de personnes déplacées par la violence de masse, allant de l'Holocauste à la guerre et aux crimes atroces au Rwanda, au Cambodge, en Amérique latine, à Haïti et en Asie du Sud. Notre proposition de projet d'ARUC, *Histoires de vie des Montréalais déplacés par la guerre, le génocide et autres violations aux droits de la personne*, utilisera la méthodologie de l'histoire orale pour explorer l'expérience et la mémoire sociale des traumatismes et des déplacements des survivants. En réalisant des interviews d'histoire de vie avec 600 résidents et en menant plusieurs initiatives de récits collectifs, le projet examinera comment les événements horribles vécus dans d'autres régions du monde ont marqué les vies d'individus et de communautés de réfugiés à Montréal. Ce projet contribuera de manière significative et originale à la préservation de la mémoire historique au Canada.

À l'aide des preuves de témoins individuels et de témoignages communautaires, nous voulons traiter trois groupes de questions. Premièrement, quelle est l'ampleur de la violence vécue et remémorée par les victimes et les auteurs ? Que signifie être un survivant d'un génocide ? Quel impact la violence de masse et les déplacements ont-ils sur la formation des univers sociaux des migrants à Montréal et la modification des limites et de la signification de concepts fondamentaux comme le « chez soi » et la « communauté » ? Deuxièmement, comment les personnes déplacées (re)composent-elles et narrent-elles leurs histoires de vie à Montréal, Québec et au Canada ? Comment les individus et les communautés qui ont cherché refuge dans de nouvelles terres ont-ils construit et transmis leurs histoires de vie à leurs enfants et aux gens à l'extérieur de leurs réseaux sociaux ? Comment, quand, où et pourquoi les histoires personnelles de violence de masse sont-elles racontées, et par qui ? Troisièmement, quelle est la meilleure façon de représenter et de communiquer les narrations de la violence et des déplacements au grand public à Montréal et ailleurs ? Comment ces récits de traumatisme, de survie et d'adaptation peuvent-ils être transmis à l'aide d'installations photographiques, de performances théâtrales, de cours en classe, d'activités éducatives en ligne, de films et de documentaires radiophoniques ?

Pour commencer à répondre à ces questions, nous étudierons la structure narrative des histoires de vie, leur forme orale et le sens des mots eux-mêmes. L'action de raconter une histoire est un processus dialogique chargé, contingent et réflexif (Pollock). Les interviews d'histoire de vie sont une source particulièrement riche pour la compréhension des couches multiples de signification et de traumatisme dans la vie des gens. Elles offrent « un moyen de comprendre et d'interpréter l'expérience de gens marginalisés et des histoires oubliées, » ainsi que de créer un espace pour explorer les contradictions et les relations « entre les souvenirs et les témoignages individuels et les contextes publics plus larges, les pratiques culturelles et les formes de représentation qui façonnent les possibilités de leur récit et de leur témoignage » (Rogers et Leydesdorff).

La proposition « Histoires de vie » a été élaborée par une équipe de 40 participants de la région de Montréal, y compris 18 partenaires communautaires qui représentent la diversité des communautés immigrantes de la ville ainsi qu'une gamme d'organismes patrimoniaux, de droits humains, d'arts et d'éducation. Si les chercheurs proviennent de plusieurs disciplines, le partenaire universitaire responsable sera le Département d'histoire de Concordia. Huit membres du département participent activement au projet, y compris l'auteur de la demande. Le département a une renommée internationale en matière d'études sur les génocides et les droits de la personne et s'avère être un leader national en histoire orale et narration numérique. *L'Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne* (mieux connu comme le *Montreal Institute for Genocide and Human Rights Studies* ou *MIGS*) a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de la position de Concordia dans ce domaine. Cofondé en 1986 par Frank Chalk, le *MIGS* est devenu un centre de recherche de renommée internationale dans le domaine. Le département a également nommé Erica Lehrer, membre de l'équipe « Histoires de vie », comme son choix pour une chaire de recherche du Canada de deuxième catégorie en études sur les génocides. L'ARUC (Alliance de recherche universités-communautés) profitera également de l'infrastructure de recherche du département. Steven High (CRC en histoire publique) a cofondé le *Centre d'histoire orale et de récits numérisés* en

2005 avec Elena Razlogova après avoir obtenu une subvention de 344 000 de la Fondation canadienne pour l'innovation. Le Centre est équipé de 20 postes de montage vidéo, d'une salle de conférence vidéo, d'un studio d'interview et d'un centre spécialisé de formation en histoire orale équipé de 16 autres ordinateurs. Toutes ces installations seront à la disposition des membres et des partenaires de l'équipe de l'ARUC.

PERTINENCE ET SIGNIFICATION

À la lumière des récents événements tragiques au Rwanda et au Darfour, on peut affirmer que peu de sujets méritent autant de faire l'objet de recherches en lettres et sciences humaines et sociales que l'histoire des génocides, des guerres et d'autres violations des droits de la personne (Chrétien; Hatzfeld; Semujanga; Prunier). Paradoxalement, les révélations concernant les effets et les tendances historiques de cas de violations massives des droits de la personne sont devenues une caractéristique « normale » de la société contemporaine. Cette observation est reflétée, par exemple, dans les preuves émanant des commissions de vérité et de réconciliation dans divers pays comme l'Afrique du Sud (Boraine et Scheffer; Ross), le Guatemala (Grandin; REHMI), le Pérou (Milton) et le Cambodge (Chan; North; McClellan), ainsi que des tribunaux des crimes de guerre faisant enquête sur le nettoyage ethnique dans les Balkans (Hunt). Le fait que tout au long du 20^e siècle, des génocides et d'autres crimes contre l'humanité aient causé des ravages au sein de peuples et de cultures dans pratiquement toutes les régions du monde constitue une réalité historique extrêmement troublante (Chalk et Jonassohn; Phelps). Des crimes atroces – génocides, crimes de guerre et crimes contre l'humanité – ont causé des ravages sociaux catastrophiques en termes de morts, de blessures, de destructions matérielles, de dislocations physiques et de traumatismes spirituels de masse. L'ampleur inimaginable et l'horreur psychologique destructrice des génocides, des guerres et d'autres violations des droits de la personne soulèvent des questions fondamentales à propos de la capacité d'explication, des silences et de la nature contestée de la mémoire sociale, de la vérité, de la justice et de la réconciliation.

L'histoire orale doit jouer un rôle essentiel dans notre propre éducation et celle de nos communautés sur les conditions sociales préalables, les expériences et les effets à long terme des crimes contre l'humanité. En étudiant la violence à grande échelle et l'immigration à travers le prisme de l'histoire orale, notre projet sera en mesure d'évaluer de manière comparative comment les crimes massifs contre l'humanité influent sur le développement social et la mémoire collective. Ainsi, le projet « Histoires de vie » procurera une perspective de recherche essentielle pour attirer l'attention sur certaines des réalités les plus troublantes d'un contexte mondial en pleine évolution.

Les projets d'histoire orale doivent travailler sur les plans tant factuel que narratif ainsi que sur le passé et le présent. La mémoire n'est pas « un entrepôt passif de faits mais bien un processus actif de création de sens » (Portelli, 1991). L'Holocauste, par exemple, est un événement à la fois historique et remémoré et narré de manière conflictuelle (Portelli, 2003; Bialystock; Helmreich; Peterson). Les histoires de vie sont donc des entités vivantes en évolution constante. Les sources orales nous disent « non seulement ce que les gens ont fait mais également ce qu'ils essayaient de faire, ce qu'ils croyaient qu'ils faisaient et ce qu'ils pensent maintenant qu'ils ont fait » (Portelli, 1991); pourtant les souvenirs traumatiques compliquent le

processus de souvenance et de narration. Cathy Caruth a qualifié le traumatisme de « crise de témoin » (Caruth; voir également : Bar-On; Dwork; Grouey; LaCapra; Stone; Boyarin). La composition du public qui reçoit le témoignage constitue un facteur clé de la narration et de la réception des récits. Les réfugiés centraméricains du mouvement des sanctuaires ont utilisé leurs histoires de vie pour sensibiliser le public nord-américain aux effets de la politique étrangère des États-Unis dans leurs pays durant les années 1980. L'expérience des réfugiés leur a permis d'apprendre à ne pas mettre de l'avant les positions politiques et à laisser leurs histoires de vie personnelles parler d'elles-mêmes (Westerman, voir également Nolin).

La narration d'une histoire est en soi une performance ; l'histoire orale et la performance profitent donc d'une synergie unique (Frisch, 1990; Boal). Si les historiens oraux ont consacré beaucoup de temps à réfléchir sur les méthodes d'interprétation de la parole, ils ont passé beaucoup moins de temps à examiner les méthodes de lecture des indices visuels, des gestes et d'autres formes de communication non verbale; pourtant, les histoires sont racontées autant avec des mots que des mouvements. Comme l'indique la chercheuse Della Pollack, cette observation signifie que, dans le domaine de l'histoire orale et de la performance, il existe un besoin d'études qualitatives plus poussées que celles qui existent déjà. En même temps, beaucoup de nouvelles recherches et discussions dans les études sur le théâtre, la communication et le cinéma d'intervention portent de plus en plus sur trois questions clés : les aspects performatifs du cinéma documentaire; l'interview audiovisuelle en tant que lieu de rencontre entre la documentation historique, la performance et l'autocréation personnelle; et le processus de recherche inhérent à la performance théâtrale (Linds; Malpede; Schinina; Segall). La convergence de ces questions constituera un autre point de recherche et de découverte pour le projet. Le projet s'inspire de la méthode d'action participative (Thompson) afin d'impliquer les participants dans des performances « autorévélatrices » (Emunah) et socialement engagées par, pour et à propos de leurs communautés respectives. La narration co-créative est la prémisse des autres initiatives collectives que nous proposons.

Au-delà de l'importance sociale et politique que revêt l'étude des réalités du génocide et de la violence de masse dans le monde contemporain, le présent projet est particulièrement pertinent pour la formation et l'expression des communautés canadiennes. Le Canada est le foyer de centaines de milliers de personnes qui y ont cherché refuge de la violence à grande échelle et il a joué un rôle de premier plan dans ce domaine dans l'arène internationale. Le caractère coopératif et l'orientation inclusive de ce projet peut potentiellement encourager des rencontres et des alliances sociales et culturelles productives entre les diverses communautés de réfugiés ayant vécu des expériences similaires. Il est tout aussi important que le projet crée de nouveaux liens entre les personnes déplacées et les grandes communautés d'accueil de Montréal, Québec et Canada dont elles font maintenant partie et le processus de création et de développement de partenariats productifs entre les groupes universitaires et communautaires comblera le fossé qui souvent les sépare.

En plus de ces avantages tangibles, le projet contribuera de manière importante au développement du savoir au Canada en créant de nouvelles capacités de recherche interdisciplinaire et universitaire-communautaire en histoire orale, dans les arts d'interprétation et en élaboration de programmes d'études. Le projet permettra aux membres de l'équipe de recherche de développer de nouvelles stratégies et approches méthodologiques relatives aux

personnes déplacées et à l'appartenance communautaire. L'attention portée aux stratégies de diffusion est centrée sur l'élaboration de programmes d'études y compris notamment l'exploitation efficace de nouveaux médias dans divers contextes pédagogiques.

STRATÉGIE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Une « bonne interview », a écrit le psychologue Henry Greenspan, « est un processus au cours duquel deux personnes travaillent dur pour comprendre les avis et l'expérience d'une personne : l'interviewée. » Nous pensons que la principale stratégie et méthodologie de recherche du projet Histoires de vie s'adapte parfaitement au mandat de l'ARUC, car l'idée d'une « autorité partagée » (Frisch) est intrinsèque au travail de collaboration de l'histoire orale. Le caractère dialogique de l'interview – questions du chercheur et réponses du narrateur – produit une source unique, dont l'autorité découle de « la formation » académique et du « recul » professionnel du chercheur universitaire, ainsi que de l'expérience de vie et de la capacité de raconter du narrateur communautaire. L'ancienne distinction entre chercheur et sujet devient ainsi floue (James; Kerr; Lanman et Wendling; Shopes).

En se basant sur la création partagée des récits des histoires orales, notre objectif est d'étendre ce dialogue à des phases ultérieures du processus de recherche. Le partage de la création est bien plus que le partage de la formation et de connaissance; il exige la construction d'un socle de confiance, le développement de relations de collaboration et des prises de décisions partagées. Cela ne peut être fait à la hâte. Les communautés sont des collaborateurs et de véritables partenaires dans le dialogue ainsi que des sujets de la recherche. Le projet d'ARUC Histoires de vie concevra des stratégies destinées à partager l'autorité au-delà de l'étape de l'interview pour permettre aux interviewés et aux partenaires communautaires d'aider l'interprétation des interviews et de participer à la production de la recherche.

Le projet d'ARUC proposé établit un équilibre entre « l'ampleur » des projets d'interviews à grande échelle et la « profondeur » des projets à petite échelle. Dans ce but, le projet a invité à Montréal un des plus éminents intervieweurs des survivants de l'Holocauste à donner un atelier d'une journée au Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal. Henry Greenspan nous a encouragé à ne pas nous limiter à une seule interview afin d'accéder à des « conversations soutenues » avec les réfugiés résidant à Montréal. La première interview, nous a-t-il dit, « tend à évoquer les versions des expériences qui ont été 'prouvées', celles dont nous savons déjà qu'elles sont racontables par nous et écoutables par nos auditeurs » (Greenspan). C'est uniquement par une écoute profonde de la nature provisoire, partielle et subjective de ces « récits » que nous pouvons commencer à comprendre le sens et la mémoire de la guerre, du génocide et du crime atroce. En écoutant attentivement comment les réfugiés évoquent leurs souvenirs, nous avons plus de chances d'arriver à comprendre ce que ces expériences ont signifié pour eux. Mettre en paroles l'horreur des souvenirs n'est pas chose aisée ; par fois les mots ne viennent pas à l'esprit. Il se peut, en fait, que ce soit la nature inachevée et contestée de ces histoires qui nous offre l'accès le plus ample à la signification de la violence de masse (Samuel).

Les interviewés, seuls ou en groupes, raconteront leur histoire de vie dans une interview menée par un ou deux membres formés de l'équipe. Aussi souvent que possible, les chercheurs

prendront le temps nécessaire pour que l'entretien se déroule bien, et des interviews multiples seront normalement réalisées. Les interviews seront enregistrées avec de l'équipement vidéo ou audio numérique, selon le vœu de l'interviewé. On encouragera les participants à apporter des albums de photos de famille et d'autres objets qu'ils estiment utiles pour reconstruire et communiquer leur passé. Avec leur autorisation, on pourra reproduire et mettre en archives ces images avec l'interview. Les intervieweurs poseront des questions ouvertes (tirées du guide d'interview du projet) qui aident à orienter la souvenance des participants. Tout en essayant d'obtenir des histoires orales complètes et pertinentes, les chercheurs seront sensibles aux souhaits et aux besoins des participants. Lorsque les participants demanderont que leur anonymat soit préservé, des mesures spéciales seront prises pour protéger leur identité.

L'expérience de revisiter le douloureux vécu du génocide, de la guerre et des déplacements peut s'avérer être profondément bouleversant et même psychologiquement traumatisant pour les participants. Par conséquent, les considérations éthiques ont été une préoccupation de premier ordre pour les membres de l'équipe et les partenaires. Le Comité d'éthique de notre projet a initié un procès intégral qui a conduit à la soumission d'un protocole d'éthique détaillé (incluant des exemples de formulaire de consentement et un guide d'interview d'histoire de vie) au comité d'éthique de la recherche en sciences humaines de l'Université Concordia (décembre 2006). Le projet a profité considérablement de la réflexion soutenue sur les questions éthiques. En ce qui concerne la formation sur l'atténuation de la douleur chez les interviewés, nous avons décidé que tous les membres de l'équipe doivent participer à des ateliers et séminaires de formation avant de commencer les interviews. Les intervieweurs recevront une formation sur la conduite d'interviews sensibles et constructives qui guideront les participants dans le processus de reconstruction de leurs souvenirs. Ils recevront également une formation sur les principes et l'importance du consentement éclairé des participants. Dans des séminaires distincts organisés conjointement par les groupes de travail et les « conseils consultatifs communautaires » formés dans chaque communauté immigrante, les chercheurs se familiariseront avec le contexte historique et social des expériences vécues par les participants, de manière à bien remplir leur rôle d'écouteurs informés, cultivés et empathiques. Les intervieweurs apprendront aussi à être conscients des besoins émotionnels et psychologiques des participants et à reconnaître les cas de trauma qui nécessitent les services d'un conseiller. Ainsi, tant les participants que les intervieweurs auront accès à l'appui culturellement sensible et linguistiquement approprié des Counselling and Psychological Services de l'Université de Concordia, de même qu'à l'assistance des partenaires ayant une expertise dans ce domaine. Le projet embauchera un psychologue ou un conseiller spécialisé avec honoraires payés à l'avance. Une formation supplémentaire sera donnée dans le cadre des initiatives d'histoires de vie collectives qui sont proposées.

Un des dangers d'un projet à grande échelle de ce genre est que la grande majorité des interviews soit réalisée par des étudiants assistants en recherche et des membres de la communauté, et non pas par les codemandeurs du projet ; il arrive aussi que les professeurs deviennent éloignés du processus de recherche. C'est pourquoi nous avons décidé que tous les membres de l'équipe du projet (demandeur, codemandeurs, collaborateurs, assistants du projet, employés, étudiants : tout le monde) conduiront des interviews. Chaque membre de l'équipe vivra cette expérience, en écoutant lui-même les histoires de vie des réfugiés vivant à Montréal. Nous sommes convaincus que cet engagement renforcera l'alliance université-

communautés. Dans certain cas, un intervieweur basé à l'université sera jumelé à un intervieweur basé dans la communauté. Dans d'autres cas, on pourra associer un membre d'un groupe culturel à celui d'un autre. À des intervalles réguliers, il y aura des réunions enregistrées de tous les intervieweurs, dans l'ensemble du projet, où nous pourrions mettre en commun nos expériences, partager nos observations, échanger sur la méthodologie et nous entraider. De temps à autre, un psychologue participera à ces sessions de compte-rendu. Ces réunions contribueront à l'engagement de l'ensemble du projet à établir des comparaisons interculturelles et constitueront une autre occasion d'apprendre les uns des autres.

Le plan de recherche sur cinq ans du projet est le suivant. Au cours de l'An un, « Développer la méthodologie, associer des partenaires », nous développeront notre capacité de recherche (embauche de personnel, mise en place de protocoles de gestion financière et des données, installation de notre logiciel de gestion du projet), développement de notre site web et préparation du matériel de formation et des modules d'atelier sur les histoires de vie. Ces ateliers, qui auront lieu dans la dernière partie de la première année, serviront à former l'équipe de projet en matière de méthodologies interdisciplinaires, de déontologie, de technologies numériques et d'histoire et de culture des communautés d'immigrants avec laquelle nous travaillons. Notre engagement envers les partenaires comprendra une série de réunions avec cette communauté et la formation d'un « conseil consultatif » constitué de personnes de confiance de chaque communauté culturelle. Le recrutement pour les interviews et les interviews commenceront vers la fin de la première année. Au cours de l'An deux, « Enregistrer les histoires de vie », l'équipe du projet se verra plongée dans les interviews des histoires de vie et dans les initiatives de récits collectifs décrites ci-dessous. Avec l'avancement des interviews, la construction de la base de données des histoires de vie pourra commencer. Les interviews seront transcrites (en incluant un éventuel encodage des vidéos pour personnes malentendantes). Au cours de l'An trois, « S'engager auprès de publics divers », les interviews des histoires de vie se poursuivront ainsi que la construction de la base de données. Des ateliers de formation auront lieu régulièrement. L'An quatre, « Construire une stratégie avec impact à long terme », comprend la phase finale de l'étape des interviews des histoires de vie et de la base de données du projet. À ce stade, les chercheurs pourront accéder à toutes les interviews. Les ans quatre et cinq verront la mise en place de quatre « Centres de documentation communautaires » (CDC) tenus par les partenaires du projet. Chaque centre sera équipé d'un terminal d'ordinateur, d'une copie de la base de données complète des histoires de vie (à l'exception des interviews anonymes) et d'une copie de tous les documents du projet. Les CDC seront donc des espaces publics où les chercheurs et membres de la communauté pourront visionner et écouter les interviews. Ce faisant, ils pourront aider leurs communautés à se remémorer et à réunir certaines de ces expériences dans des formes qui pourraient être utiles aux plans éducatif et collectif. Au cours de l'An cinq, « Diffusion », le projet sera axé sur la communication des résultats à divers publics. Étant donné que la collaboration fonctionne à son plus haut degré lorsqu'il y a des buts et un plan d'action clairs, les membres d'équipe ont constitué cinq groupes de travail centrés sur des buts spécifiques.

1. Le groupe de travail « *Perspectives comparatives des survivants de crimes atroces résidant à Montréal* » portera une attention à la fois sur le caractère unique de chaque étude de cas communautaire ainsi qu'aux importants points de similitude et de différenciation entre ceux-ci. Les trois regroupements de recherche dans ce groupe mèneront de multiples interviews des

cours de vie avec les survivants de génocide et leurs enfants, pour alimenter la base de données orale et les produits numériques associés, et ils les analyseront, en prenant en compte la transmission (ou non) de ces histoires à plusieurs générations. La question de la transmission intergénérationnelle de la mémoire attire une attention particulière chez nos partenaires des communautés du Rwanda et du Cambodge, qui manifestent de l'anxiété à l'égard du risque de reproduction de la douleur et de la souffrance au sein de la jeune génération. Plusieurs partenaires pourraient tirer beaucoup d'avantages en s'inspirant des pratiques exemplaires des écoles juives de Montréal, le *Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal (CCHM)* et d'autres institutions juives de Montréal. La grappe Holocauste axera son travail sur les histoires de vie de Juifs sépharades venus à Montréal depuis la Grèce, la Yougoslavie, l'Afrique du Nord, l'Iraq, l'Égypte et le Liban. Les chercheurs sur l'Holocauste et leurs partenaires enregistreront environ 150 histoires de vie. La grappe Grands Lacs enregistrera les histoires de vie de 200 réfugiés du Rwanda, du Burundi et de la République Démocratique du Congo. Les chercheurs exploreront la mémoire et la signification des déplacements et de la violence parmi les réfugiés de la région; ils examineront la configuration des réseaux d'immigration rwandais à Montréal et le rôle que l'histoire du génocide joue pour eux. La grappe de recherche Cambodge examinera les histoires de vie des survivants du génocide cambodgien résidant actuellement à Montréal. Environ 150 personnes seront interviewées. Au cours de l'An un, l'équipe numérisera 500 interviews de survivants de l'Holocauste conservées au CCHM. Il élaborera également du matériel de formation. Des trousseaux d'interview seront adaptés au contexte de chaque communauté culturelle. Les interviews des histoires de vie auront lieu au cours des quatre premières années du projet. Le groupe de travail prévoit travailler avec les participants communautaires dans la création d'une programmation radiophonique, d'installations « photos sur des histoires de vie » (intégrant des éléments visuels et audio ainsi qu'une performance de danse d'*Isangano*), et des guides pédagogiques sur la souffrance et la migration de masse qui évitent de causer des traumatismes chez les nouvelles générations. *Page-Rwanda*, le CCHM et le *Cambodian Genocide Group* seront les hôtes des centres de documentation communautaire.

2. Le groupe de travail « *Histoires de vie des réfugiés haïtiens à Montréal* » étudiera le rôle de la violence dans la société haïtienne, son impact dans la vie des Haïtiens qui ont fui leur pays durant les périodes de crise des cinq dernières décennies, et comment ces réfugiés ont reconstruit leurs vies à Montréal. La communauté haïtienne de Montréal compte actuellement environ 50 000 personnes. Le groupe effectuera cinquante interviews en profondeur au cours de sessions multiples dans le but de situer ces personnes dans leurs contextes social, politique et culturel respectifs, depuis leur enfance et jusqu'à l'âge adulte; d'identifier les causes immédiates et le contexte de leur exil d'Haïti; d'essayer de comprendre les circonstances et les conditions de leur arrivée à Montréal ainsi que la trajectoire ultérieure de leur vie; d'examiner les conséquences de leur migration sur les membres de leurs familles restés en Haïti. *CIDIHCA*, le principal partenaire communautaire, possède une expertise bien établie dans la réalisation de ce type d'interviews. Au cours de la première année du projet, le groupe établira sa méthodologie, développera des trousseaux d'interviews culturellement spécifiques, embauchera et formera les intervieweurs et commencera à recruter les participants. Les interviews des histoires de vie seront effectuées durant les ans 2 et 3. Dans la plupart des cas, des enregistrements audio seront faits de ces interviews. Durant les ans 4 et 5 du projet, le groupe compte initier une série de colloques et de séminaires publics, ainsi que la production

de supports pédagogiques et d'articles scientifiques. Une analyse intégrale des histoires orales sera réalisée. Cependant, le but ultime du groupe est la transmission de la mémoire historique aux membres de la communauté haïtienne de Montréal et, en particulier, aux jeunes Haïtiens nés au Canada. Ainsi, le résultat le plus significatif du projet sera de transformer la production d'histoires orales en matière culturelle et historique de la communauté haïtienne, de transmettre aux Haïtiens certains aspects de leur propre histoire qui autrement seraient perdus, et de produire du matériel pédagogique.

3. Le groupe de travail « **Histoires de vie en éducation** » concevra et développera des outils/activités pédagogiques et éducatives relatives à des histoires de vie enregistrées, créera une « banque mémoire numérique » en proposant aux réfugiés de soumettre leurs histoires (par exemple, voir la banque de mémoire Hurricane Katrina Memory Bank à l'adresse <http://hurricanearchive.org/>), et encouragera les narrateurs à partager leurs histoires dans le milieu scolaire. Ainsi, ce groupe pourra explorer diverses manières d'utiliser les histoires dans différents contextes éducatifs et s'assurer que celles-ci soient « rendues » aux communautés et au grand public à l'aide de média numériques et d'espaces communautaires en ligne. Comment les étudiants peuvent-ils « travailler avec des histoires » ? Comment les narrateurs partagent-ils leurs histoires de la communauté dans le milieu éducatif formel et informel ? De quelles façons ces histoires de vie peuvent-elles enrichir la « culture et l'éthique » du Québec et les programmes « de sciences humaines » en intégrant ces histoires à la formation des enseignants et à la formation professionnelle continue ? Le plan de cinq ans du groupe commence avec la mise sur pied, la première année, d'un groupe de discussion constitué d'enseignants qui travaillera en étroite collaboration avec *RÉCIT/LEARNing*. De huit à dix enseignants se réuniront 2 ou 3 fois par l'année durant toute la vie du projet pour évaluer le matériel éducatif proposé ainsi que le développement du programme éducatif. La première année verra également le développement de la « banque de mémoire numérique ». À partir de l'an deux, cette initiative d'informatique sociale commencera à recueillir des histoires, particulièrement en relation avec *Page-Rwanda*. La production de matériel éducatif suivra durant les années trois et quatre. En collaboration avec l'*Office National du Film du Canada*, le groupe créera un système éducatif bilingue en ligne de méta données pour les enseignants au cours des années trois, quatre et cinq. La base de données en ligne du projet contiendra des balises pour aider les enseignants francophones et anglophones à adapter les histoires aux besoins spécifiques des programmes éducatifs de la province. Finalement, le Groupe organisera et accueillera des séminaires bilingues d'été sur le thème de l'éducation aux droits humains en collaboration avec *EQUITAS*, de manière à impliquer les étudiants dans la collecte et l'utilisation des histoires, et pour la formation des enseignants dans l'utilisation de matériel éducatif au cours des années quatre et cinq.

4. Le groupe « *Théâtralisation des droits de la personne/rites* » concevra et mettra sur pied une série d'ateliers de performance interculturelle avec des chercheurs et des membres de la communauté recrutés parmi les interviewés des histoires de vie ainsi que parmi les membres des communautés sud asiatique, palestinienne, libanaise et autres qui font partie intégrante du travail de *Teesri Duniya Theatre* et de *Creative Alternatives*. Le processus comprendra les récits collectifs et l'exploration d'histoires et de thèmes à l'intérieur d'un atelier sûr et bien structuré, sous la conduite de personnes formées, supervisées par des co-chercheurs du projet. Les ateliers feront appel à diverses techniques d'expression autobiographique, thérapeutique et

auto-révélatrice empruntées de *Story Circles*, de *Forum Theatre*, d'*Image Theatre*, du travail avec des masques, de *Playback Theatre* et de *Shadow Puppets*. Douze ateliers, organisés à deux mois d'intervalle durant les années 2 et 3 du projet, s'emboîteront les uns dans les autres pour mettre en relief des ressemblances et des différences ainsi que le développement d'outils de performance accessibles et efficaces pour accroître la communication au-delà des différences culturelles, sociales et autres. Chaque atelier aura le soutien d'une équipe multimédia pour le son et l'éclairage ainsi que la vidéo numérique et la documentation photographique de l'atelier. Formée et supervisée par des co-chercheurs du projet, l'équipe médiatique enregistrera le travail réalisé et intégrera les médias dans l'atelier. Ces textes audiovisuels deviendront une partie de la planification et de la réalisation de futurs ateliers, alors que les participants seront invités à visionner et à commenter les moments clés et les choix créatifs des ateliers précédents.

Les ateliers aboutiront à de futures performances d'amateur et de professionnels. Au départ, les participants aux ateliers travailleraient collectivement pour présenter dans des espaces communautaires leurs récits mis en scène en tant que pièces de théâtre ou histoires orales de courte durée. La présentation de ces histoires et pièces courtes serait enrichie de poèmes récités, de chansons et de danses destinés à gagner la participation d'autres membres de la communauté et pour étayer les histoires et les mettre en perspective. Pour les productions professionnelles, *Teesri Duniya* travaillera en collaboration avec les participants aux ateliers et les membres de leurs communautés pour scénariser et produire une série de pièces basés sur la recherche, les histoires et l'expérience d'ensemble du projet Histoire orale et performance. L'approche unique de *Teesri Duniya* au théâtre interculturel pour le changement social commence par la sensibilisation de la communauté et s'oriente vers une dramaturgie culturellement sensible, une méthode de co-création qui fait place à la mémoire affective et aux expériences vécues de diversité culturelle (Salter). Ce travail fera avancer le développement et la reconnaissance des arts dramatiques comme un moyen efficace et viable d'explorer des thèmes urgents liés aux effets sociaux et politiques de la guerre, du génocide, du viol, des déplacements de populations et de l'exil.

5. Le groupe « **Expériences des jeunes réfugiés à Montréal** » facilitera la participation vitale des jeunes réfugiés à ce projet en leur assurant une formation dans les techniques audiovisuelles et d'interview de manière à les outiller pour mener une réflexion introspective et à susciter le dialogue. Dans le film documentaire et les portraits Internet qui seront produits avec les participants, ce groupe abordera les thèmes délaissés des jeunes réfugiés, en mettant l'accent sur les jeunes d'Amérique latine (Chiswick; Driedger; Grouey; Hirschman; Wilkinson; Zuber). Les membres du groupe utiliseront une méthode de recherche-action participative (Wells) pour impliquer ce groupe démographique et sensibiliser d'autres jeunes canadiens aux réalités de leurs homologues (voir Rousseau, références multiples). La documentation des expériences des jeunes et leur diffusion dans Internet renforcera les initiatives comme le Réseau des jeunes du *Conseil canadien pour les réfugiés* qui regroupe les jeunes réfugiés de partout au Canada. Les membres du groupe engagent la littérature sur la mémoire tant intergénérationnelle qu'intra-générationnelle; c'est-à-dire, comment les souvenirs d'expériences traumatisantes sont transmis d'une génération à l'autre en tant qu'efforts pour recréer une mémoire historique et comment la mémoire d'un groupe s'amalgame autour de certains moments forts historiques. Au cours de la première année, le groupe développera une

méthodologie qui engage les jeunes et d'autres partenaires. Il développera des documents d'interview à temps pour effectuer deux sessions de formation d'environ dix jeunes sur les interviews de personnes de leur âge. Cinq interviews « pilote » initiales seront réalisées. La deuxième année, il y aura une deuxième ronde de formations sur les techniques d'interviews utilisant la même approche et une ronde d'ateliers d'écriture. Le premier atelier de production vidéo aura également lieu. Environ dix interviews seront réalisées par des jeunes participants. Entretemps, les objectifs de recherche et pédagogiques seront peaufinés. Durant la troisième année du projet, la formation vidéo sera complétée. Des échantillons vidéo seront « diffusés » en ligne dans le but de les partager et d'explorer les mécanismes de rétroaction. Ces vidéos seront également présentées à des publics externes. Dix autres interviews seront effectuées et un court documentaire (20 minutes) sera produit à partir de toutes les interviews réalisées jusqu'à cette date. D'autres activités au cours de la troisième année portent sur le renforcement des liens avec les écoles et les enseignants. Dans la quatrième année, dix autres interviews (sur un total de 35) seront réalisées. Le groupe travaillera avec les enseignants sur le développement de supports pédagogiques ; l'équipe de jeunes réfugiées travaillant avec le projet produira un deuxième documentaire vidéo plus long que le premier. Au cours de la cinquième année, les jeunes du projet feront une tournée d'écoles où ils présenteront leurs films. Des documents de recherche et pédagogiques seront également distribués durant cette tournée.

Dans l'ensemble, les chercheurs et les partenaires de la communauté réunis pour ce projet possèdent une expertise considérable sur l'utilisation des médias nouveaux et anciens en tant qu'outils d'enquête et de diffusion scientifique. Étant donné que les témoignages oraux sont très importants pour la science naissante dans ce domaine, il est possible d'utiliser ces ressources de nombreuses façons. Par exemple, la technologie numérique peut être utilisée pour ouvrir de nouvelles perspectives de présentation tant universitaire que populaire de l'histoire, à la fois en temps réel et virtuel, dans des présentations sur le Web, dans les documentaires audio et cinématographiques, en théâtre communautaire et dans les bases de données vidéo numérisées. Les nouveaux outils numériques offrent un accès direct aux données audiovisuelles de sources orales. Ces histoires de vie seront accessibles dans deux environnements numériques, les deux à partir d'une base de données numérique hébergée sur web. D'abord, les chercheurs pourront accéder à la toute la base de données des interviews (à l'exception des interviews anonymes) en utilisant le logiciel *Zotero* d'ordinateur de bureau de source ouverte, actuellement en développement au Center for History and New Média de l'Université George Mason. Elena Razlogova, une codemanderesse du projet, fait partie de l'équipe de développement de ce logiciel et travaillerait avec celui-ci durant la première année de l'ARUC de manière à l'adapter à nos besoins. *Zotero* nous aidera à réunir et à gérer les données et à effectuer des recherches de la base de données. Nous proposons une deuxième interface, ouverte au public et basée sur web, qui permettrait à tout un chacun d'accéder par Internet aux interviews enregistrées des participants qui ont accepté que leur histoire soit accessible en ligne. *L'Office national du film du Canada*, qui utilise *Parole citoyenne* – une plateforme interactive où l'on peut explorer les thèmes sociaux à travers : les films, la photographie, les articles, les blogues et les fichiers balado – a accepté de collaborer avec nous dans son développement. Ce partenariat comporte plusieurs avantages. Il s'agit d'un projet avec des bases solides, avec un financement stable sur le long terme, et un logiciel de source ouverte avec une conception de qualité supérieure (<http://citoyen.onf.ca/onf/info>). Ce partenariat nous apportera également une plus grande visibilité publique.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Le projet Histoires de vie publiera des livres et des articles scientifiques ainsi que des communications et des présentations spéciales; cependant, ses ambitions vont bien au-delà ces modes traditionnels de diffuser les résultats de recherches scientifiques. En travaillant avec des sources orales – les interviews des histoires de vie de réfugiés vivant à Montréal – l'équipe du projet communiquera ses conclusions au moyen de supports audio et audiovisuels en plus de textes. Nous produirons des documentaires, des émissions radio, des pièces de théâtre d'intervention communautaire, des expositions de photos ainsi que des initiatives de récits numériques telles que la « banque » d'histoires de vie. Nous allons également intégrer dans les classes d'école des interviews éditées sur des parcours de vie, particulièrement dans les contextes qui valident les histoires de famille et les identités d'étudiants appartenant aux communautés partenaires de notre projet. Le matériel produit par le projet constituera la base des centres de documentation communautaires proposés. Chaque centre, qui conservera une copie de la base de données des histoires de vie et de tous les documents du projet d'ARUC, deviendra un héritage à long terme du projet. En effet, le résultat le plus significatif du projet sera de transformer la production des histoires de vie en documents culturels et historiques des communautés d'immigrants de Montréal, afin de préserver au sein de ces groupes des aspects de leur propre histoire qui autrement risquent d'être perdus. Un comité de communications sera formé pour coordonner nos efforts pour atteindre les divers publics. Les résultats prévus peuvent être classés en quatre catégories :

1. Mobilisation de connaissances – L'équipe du projet a identifié une série de stratégies pour créer un espace de dialogue et d'échange à l'interne du projet et entre le projet et les communautés d'immigrants de Montréal, ce qui constitue un premier pas nécessaire. Le projet organisera de façon régulière des réunions avec les communautés et invitera les membres des communautés à participer au projet et à faire partie des conseils consultatifs communautaires qui sont mis sur pied. Un élément central du projet sera la base de données des histoires de vie hébergée dans le site Web de l'ONF – un outil unique aussi bien pour les chercheurs que pour les membres des communautés. Pour mobiliser la connaissance à l'interne du projet, nous mettrons sur pied un site Web au cours de la première année, publierons régulièrement des bulletins d'information et organiserons des séminaires de recherche (8/an) et des conférences publiques (4/an). Un court résumé bilingue de tous les rapports et publications sera publié dans le site Web et diffusé dans chacun de nos centres de documentation communautaires.

2. Résultats pédagogiques – La production de matériel éducatif et des supports pédagogiques des classes est une priorité de recherche de chacun des cinq groupes de travail. Le groupe de discussion proposé, formé d'enseignants du Québec, sera donc une partie intégrante des activités de recherche de l'ensemble du projet. Les histoires de vie dans la base de données contiendront des balises en référence aux programmes éducatifs du Québec et seront accessible en ligne aux enseignants. Ce travail pédagogique culminera dans les quatrième et cinquième années avec la tenue d'instituts d'été bilingues s'adressant aux enseignants et portant sur l'éducation aux droits de la personne. Ce travail produira également diverses publications scientifiques.

3. Récits collectifs – Le projet entreprendra cinq initiatives : les participants aux ateliers de performance orale travailleront collectivement à créer une série de pièces de courte durée mettant en scène leurs histoires qui seront présentées dans des espaces communautaires. *Teesri Duniya* travaillera conjointement avec les participants aux ateliers et leurs communautés pour développer des scénarios et produire une série de pièces qui s'inspireront des recherches, des histoires de vie et de l'ensemble des expériences du projet. Une série de films documentaires et de portraits multimédia publiés dans Internet seront coproduits avec la participation de réfugiés et de jeunes immigrants, lesquels feront par la suite une tournée d'écoles pour présenter leurs films; une installation de grande envergure de « photographies d'histoires de vie » sera produite; enfin, des émissions de radio communautaires seront également produites.

4. Publications scientifiques – Une grande variété de publications scientifiques est prévue. Le projet organisera deux conférences internationales, y compris une qui doit avoir lieu au cours de la première année du projet, dont le thème est « Partager l'autorité », et qui aura comme résultat une édition spéciale du *Journal d'études canadiennes* (confirmé). En outre, l'équipe du projet produira au moins un autre numéro spécial, une anthologie et deux monographies. La première monographie, « Se rappeler de la guerre, des génocides et des crimes atroces », sera une collection soigneusement éditée d'histoires de vie organisées par thème transculturellement et inclura un CD-ROM ou un DVD. La seconde, « Histoires de vie – Partager l'autorité » portera sur la méthodologie des interviews d'histoire de vie, le théâtre engagé communautaire et le partage de l'autorité. Une conférence de fin de projet sera tenue à Montréal dans le but de communiquer les résultats de recherche du projet aux responsables politiques, aux enseignants, aux partenaires communautaires et au public en général.

PARTENARIATS ET ALLIANCES

Une alliance de recherche est d'une importance capitale pour le projet proposé. Notre projet est explicitement collaboratif, fondé sur la notion « d'autorité partagée » de Michael Frisch. L'équipe du projet s'est entendu sur une structure de gouvernance qui maintient la parité entre les chercheurs universitaires et les représentants des communautés. L'instance décisionnelle suprême est *l'assemblée du projet*, composée de tous les codemandeurs, collaborateurs et partenaires de l'ARUC. Cet organisme se réunira deux fois par an et pourra compter sur un service de traduction simultanée. Cependant, la coordination quotidienne du projet relèvera du *comité de coordination*, composé de six personnes et du demandeur. Les membres du comité de coordination ont été élus en septembre 2006. En plus du demandeur (High), le comité est composé d'un nombre égal de membres des communautés (Kabayiza, Nazari et Luchs) et d'universitaires (Strobel, Miller et Chalk). Cet organisme, qui se réunira 9 ou 10 fois par an, est chargé de la coordination globale du projet; de la communication interne et externe; de l'élaboration de protocoles de recherche; de l'identification des besoins de formation; du support psychologique; du contrôle financier et de la supervision des embauches; de la création de critères d'évaluation interne; et de la construction de la base de données des histoires de vie. Un gestionnaire de projet embauché à temps complet et une technicienne à temps partiel porteront leur assistance dans toutes ces tâches. Il y a parité dans la composition de tous les comités du projet entre les membres des communautés et ceux des universités (par exemple, déontologie; communications) et chaque groupe de travail possède une structure de codirection. Les groupes de travail coordonneront les activités de recherche et se chargeront de

la mobilisation des communautés dans leur secteur d'action. L'autorité partagée est donc « l'idée centrale » du projet, éclairant constamment tous les aspects et les personnes.

L'équipe du projet Histoires de vie a développé dix-huit (18) partenariats avec des communautés, dont dix-sept avec des organismes basés à Montréal. Une des caractéristiques qui distingue le projet proposé est le nombre élevé de codemandeurs communautaires. Douze des 35 codemandeurs sont des représentants d'organismes partenaires et deux autres sont des photographes documentaires basés dans la communauté. Tous ces codemandeurs se sont engagés personnellement à participer à la direction et la gestion, aux interviews, à l'expression artistique et à la recherche du projet. Pour bien marquer notre engagement à partager l'autorité, nous avons décidé dès le début d'éviter de faire la distinction courante entre les « codemandeurs » universitaires et les « collaborateurs » communautaires. Cette décision reflète le haut degré d'engagement de la part des partenaires communautaires et de leurs représentants dans les réunions du projet. La plupart des codemandeurs ont fait partie de comités travaillant sur l'ensemble du projet (y compris le comité de coordination) et/ou ont eu des rôles de direction dans leurs groupes respectifs. Ils ont exercé une influence fondamentale sur le développement du projet d'ARUC Histoires de vie. On trouvera ci-dessous un résumé des rôles et des contributions proposées de chaque partenaire communautaire; ce résumé est organisé par groupe de travail. Nous commencerons cependant avec l'institution hôte.

L'université Concordia est l'institution d'accueil de l'ARUC Histoires de vie proposé. Le « siège » administratif du projet sera le *Centre d'histoire orale et de récits numérisés*, du département d'Histoire de cette Université. Le demandeur et sept codemandeurs font partie de ce département. Deux des axes majeurs de la recherche de ce département sont les études comparatives sur le génocide et l'histoire orale/publique – comme le démontrent les deux chaires de recherche du Canada dans ces domaines (dont une qui sera bientôt nommé). Le Centre a été cofondé en 2005 avec une subvention de 344 000 \$ accordée par la Fondation canadienne pour l'innovation pour l'infrastructure de recherche. Son objectif est de faire en sorte que l'Université Concordia devienne un leader national en matière d'applications numériques dans le domaine de l'histoire orale. L'équipement d'enregistrement, les postes de travail informatiques, les studios d'interviews ainsi que la salle de conférence-vidéo et les espaces consacrés à la formation du Centre seront mis à la disposition des membres des équipes et des partenaires du projet d'ARUC. Les bureaux du personnel de l'ARUC se trouveront dans le Centre. L'Université Concordia a également fait un investissement financier important dans le projet. De manière globale, l'Université va contribuer 90 000 \$ en espèces, 30 000 \$ en ADR (5 dégagements en arts et sciences et 1 en beaux-arts), et 70 000 \$ en contributions en nature pour un total de 190 000 \$ durant les cinq années de vie du projet. Il faut également noter que 5 000 \$ de cette contribution en espèces serviront à financer nos activités entre la date limite de présentation de la demande (février 2007) et l'annonce officielle des résultats (septembre 2007). La contribution en nature du Centre, évaluée à 55 000 \$ est calculée en fonction de l'importante utilisation de ses équipements et installations et du temps investi dans le projet par les diplômés stagiaires du Centre.

GROUPE DE TRAVAIL PERSPECTIVES COMPARATIVES (9 partenaires)

Page-Rwanda (www.page-rwanda.ca) est un groupe communautaire formé de parents et amis des victimes du génocide rwandais de 1994. Il offre des consultations psychologiques et fait de la sensibilisation du public. *Page-Rwanda* s'est joint très tôt au projet et trois des codemandeurs communautaires du projet viennent de ses rangs. Callixte Kabayiza, son président, fait partie du comité de coordination du projet. Aussi, Monique Gasengayire et Monique Mukabalisa, ont participé à divers comités clé travaillant sur l'ensemble du projet. En participant au projet, *Page-Rwanda* poursuit trois objectifs : (1) éduquer les jeunes Rwandais ainsi que d'autres jeunes Canadiens sur la valeur de la tolérance et de la non-violence; (2) offrir aux survivants encore souffrants un soutien psychologique qui soit culturellement sensible et linguistiquement adapté; et (3) faire de la recherche sur les effets du génocide sur l'intégration des survivants résidant à Montréal. *Page-Rwanda* jouera un rôle majeur dans la « Grappe de recherche des Grands Lacs ». Mukabalisa, enseignante, est un membre du groupe « Histoires de vie en éducation » dans lequel elle collaborera à la production de matériel pédagogique destiné à la Commission scolaire (francophone) de Montréal. *Page-Rwanda*, qui a lancé l'idée du « Centre de documentation communautaire », hébergera un de ces centres. Ce partenaire espère que le projet favorise la guérison et la réconciliation.

Isangano (www.isangano.ca) est un organisme culturel formé de jeunes Rwandais qui pratiquent des danses traditionnelles et sont à la tête des efforts de leur communauté dans la création d'un centre culturel. Le mot « isangano » signifie « point de rencontre » dans la langue kinyarwanda. Fondé en 1999, Lisa Ndejuru représente Isangano dans le projet d'ARUC à titre de codemanderesse. Elle a eu une influence décisive pour convaincre le projet de la nécessité de créer les « conseils consultatifs communautaires », en tant que pont supplémentaire entre le projet et les communautés culturelles. Les rôles institutionnels d'*Isangano* dans le projet seront d'appuyer le recrutement d'interviewés, de participer aux interviews, de contribuer au « conseil consultatif communautaire » qui sera mis sur pied et de réaliser des performances de danses traditionnelles.

Le *Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal* (www.mhmc.ca) vise à faire de l'éducation sur l'Holocauste auprès de personnes de tous les âges et de tous les milieux. Il a acquis une grande expertise en matière de programmes éducatifs sur l'Holocauste et dans les interviews de survivants. Le CCHM est très intéressé à travailler avec d'autres communautés culturelles dans l'éducation et la recherche sur l'Holocauste, et il jouera un rôle actif dans le projet. Le projet d'ARUC correspond donc très bien à sa mission première. Le CCHM aidera à recruter et à interviewer des survivants de l'Holocauste – plus particulièrement ceux de Grèce, des Balkans, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le Centre nous aidera également dans la formation des intervieweurs, l'animation d'ateliers et le montage d'expositions basées sur les résultats des recherches de l'ARUC. Le projet numérisera les 500 interviews de la collection actuelle du CCHM et les rendra accessibles aux chercheurs. La directrice des communications et de la diffusion du CCHM, Miriam Rabkin, est une codemanderesse du projet et elle a ouvert l'atelier d'un jour tenu au Centre.

La *Communauté sépharade unifiée du Québec* représente les 25 000 Juifs sépharades habitant dans la région montréalaise. Elle appuiera la grappe de recherche sur l'Holocauste de l'ARUC dans le recrutement des candidats aux interviews sur les histoires de vie parmi la communauté sépharade, contribuera au conseil consultatif en train d'être créé et aidera les membres des équipes à communiquer les résultats des recherches au sein de cette communauté.

Le *Jewish Immigrant Aid Services of Montreal* (www.jias.org) est le plus ancien organisme spécialisé dans l'accueil des immigrants. Fondé en 1922, le JIAS a travaillé au renforcement de la communauté juive du Canada depuis plus de 80 ans. Il aidera notre projet dans le recrutement des interviewés, la constitution d'un conseil consultatif de personnes de confiance et la diffusion des résultats des recherches au sein de la communauté juive de Montréal.

Le *Cambodian Genocide Group* (<http://www.cambodiangenocide.org>) est un organisme international d'étudiants qui se consacre à l'étude du génocide du Cambodge. La section montréalaise, que dirige notre codemanderesse Catrina McKinlay, compte des membres provenant de tous les secteurs de cette communauté. Ses objectifs principaux sont de promouvoir la discussion et la sensibilisation à propos du génocide et d'obtenir justice pour les survivants du génocide cambodgien. Par exemple, le projet de réconciliation du groupe recueille et documente les déclarations des survivants. Ainsi, la participation du *Cambodian Genocide Group* au projet d'ARUC lui permettrait d'atteindre ses buts de documenter le génocide des Cambodgiens et de sensibiliser la population à celui-ci. Ce groupe coordonnera les interviews des histoires de vie au sein de la communauté cambodgienne de Montréal et contribuera aux activités de recherche. En tant que codemanderesse individuelle, Catrina McKinley a été un membre clé de l'équipe de recherche, a présidé le comité de déontologie du projet et dirigé la grappe de recherche cambodgienne.

La *Communauté angkorienne du Canada* (www.cambodia.ca) est un organisme communautaire indépendant et non partisan fondé en 2001. Il a comme mission de promouvoir la culture khmère parmi les jeunes, contribuer au bien-être des familles et encourager les échanges socioculturels entre Canadiens d'origines diverses. Il organise diverses activités pour les jeunes ainsi que le Festival cambodgien annuel à Long Sault. La CAC appuiera le recrutement des interviewés au sein de la communauté cambodgienne de Montréal, contribuera à la sensibilisation et assistera à la formation d'un conseil consultatif. Il espère que les interviews et les activités de recherche du projet permettent aux différentes communautés vivant à Montréal de réfléchir sur la mémoire, de contribuer au processus de guérison et d'aider les nouvelles générations à comprendre pourquoi ce génocide a eu lieu.

Le *Temple bouddhiste khmer de Montréal* est un organisme religieux créé en 2000 dans le but d'organiser et de maintenir une pagode pour les services religieux de ses membres. Le temple situé à Anjou offre un espace où la communauté khmère peut pratiquer sa religion et prendre des nouvelles de son pays d'origine. Le *Temple bouddhiste* a accepté de participer activement au projet et d'appuyer les interviews menées au sein de la communauté khmère de Montréal. Ce faisant, il espère que le projet permettra de mieux comprendre pourquoi ces actes criminels ont pu avoir lieu.

Le *Documentation Centre of Cambodia* (www.dccam.org) a été fondé par le Cambodia Genocide Program de l'université Yale en 1995. Il est devenu un institut autonome de recherche cambodgien en 1997. Le Centre est un organisme non gouvernemental à but non lucratif. Il a deux objectifs : enregistrer et préserver l'histoire du régime Khmer Rouge pour les générations futures, et recueillir des documents susceptibles de servir de preuves en appui aux personnes qui cherchent à rendre justice pour les crimes des Khmers Rouges. DC-CAM jouera un rôle considérablement différent dans le projet d'ARUC Histoires de vie, car il s'agit de notre seul partenaire non basé à Montréal. Il nous aidera à élaborer des trousseaux d'interview culturellement adaptées et d'autres outils de formation, et pourrait également servir de lieu de stage pour des étudiants diplômés.

GROUPE DE TRAVAIL HISTOIRES DE VIE RÉFUGIÉS HAÏTIENS (1 partenaire)

Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro canadienne (CIDIHCA) est un organisme à but non lucratif fondé à Montréal en 1983. Ses activités comprennent l'information et la documentation, la formation culturelle et scientifique, la publication et la production audiovisuelle. Franz Voltaire, codemandeur du projet et directeur du *CIDIHCA*, a une solide expertise dans la réalisation d'interviews et a produit plusieurs vidéos documentaires. En tant que partenaire central de ce groupe de travail, le *CIDIHCA* participera à toutes les étapes de la recherche et de la diffusion.

GROUPE DE TRAVAIL HISTOIRES DE VIE EN ÉDUCATION (4 partenaires)

Equitas – Le *Centre international d'éducation aux droits humains* (www.equitas.org) possède quarante ans d'expérience dans le développement et la diffusion de programmes d'éducation aux droits humains au Canada et dans le monde entier. Ses programmes participatifs d'éducation et de formation aident les personnes intéressées à devenir des observateurs, défenseurs et éducateurs des droits humains plus efficaces. Le contenu de ses programmes est axé sur les connaissances, le savoir-faire, les valeurs, les attitudes et le comportement nécessaires pour que les gens comprennent, revendiquent et défendent leurs droits humains tout en respectant les droits des autres. Vincenza Nazzari, directrice de l'éducation et codemanderesse du projet, est un membre clé de l'équipe du projet. Elle est membre du comité de coordination à titre de co-leader de ce groupe de travail. *EQUITAS* contribuera de diverses façons, y compris en étant l'hôte d'un institut d'été sur l'éducation aux droits humains (destinée aux enseignants) au cours des quatrième et cinquième années.

RECIT/LEARNing Communities (<http://www.learnquebec.ca>) est un important réseau de ressources éducatives au Québec. Cet organisme éducatif à but non lucratif encourage et promeut la collaboration et l'innovation pédagogiques par l'utilisation des technologies de l'information et en prenant modèle sur les pratiques exemplaires. *LEARNing Communities* a comme mission d'appuyer et de promouvoir la collaboration et l'innovation pédagogiques au sein des communautés d'apprenants des écoles primaires et secondaires du Québec. Sa directrice, Bev White, est une codemanderesse du projet d'ARUC. Étant donné que ce partenaire entretient de nombreux contacts avec le milieu scolaire de Montréal par l'intermédiaire de ses consultants et peut rejoindre les enseignants par le biais de ses publications, il offre au projet une présence dans les classes de la province. Par conséquent, ce

partenariat aidera le projet à développer des liens de travail avec les commissions scolaires anglophones et francophones et à élaborer du matériel pédagogique adapté aux programmes d'enseignement du Québec.

Le *Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP)* (<http://doe.concordia.ca/csfp>) est un centre provincial du Québec voué à l'excellence dans l'application des technologies de l'information et de la communication en enseignement et en apprentissage. Le Centre participera au développement de matériel pédagogique et fournira des infrastructures de recherche additionnelles pour les activités du projet.

L'Office national du film du Canada (<http://citizen.nfb.ca/onf/info>) - Notre partenariat est avec la section de l'ONF qui anime CITIZENShift, laquelle est définie dans son site Web comme « une plateforme interactive où vous pouvez explorer les questions sociales à l'aide de médias comme les films, les photographies, les articles, les blogs et les balados ». L'ONF a accepté de travailler avec nous pour développer une base de données des interviews des histoires de vie qui sera hébergée sur le serveur de l'Université Concordia et accessible par Internet. Tel qu'indiqué ci-dessus, ce partenariat avec l'ONF nous donnera accès à un logiciel Web déjà développé et nous permettra d'augmenter grandement la visibilité publique du projet.

GROUPE DE TRAVAIL JEUNES RÉFUGIÉS (1 partenaire)

Le *Conseil canadien pour les réfugiés* (www.web.net/~ccr/) est un organisme ombrelle national qui défend et promeut les droits des réfugiés et des immigrants au Canada depuis 1978. Il organise régulièrement des consultations nationales et a récemment créé un réseau de jeunes pour accroître la participation des jeunes réfugiés et immigrants. Le groupe de travail a tenu un « caucus » à Montréal lors de la consultation du CCR de novembre 2006 à Montréal. Des jeunes de partout au Canada ont alors exprimé leurs points de vue aux membres de l'équipe. Janet Dench, Directrice du CCR et codemanderesse du projet, a été un membre actif du groupe depuis sa création. Le CCR fournit au projet ses ressources, ses contacts et son expérience. Par exemple, lorsque le projet désirait embaucher un assistant pour développer un répertoire complet de contacts avec des jeunes, il a fait appel à l'expertise du CCR.

GROUPE DE TRAVAIL THÉÂTRALISATION DES DROITS HUMAINS/RITES (2 partenaires)

Teesri Duniya Theatre (www.teesriduniyatheatre.com) a célébré son vingt-cinquième anniversaire en 2006. Cette troupe de théâtre professionnelle se consacre à la création et à la mise en scène de pièces de théâtre socialement et politiquement pertinentes qui reflètent le tissu multiculturel du Canada, en promouvant l'inter-culturalisme au moyen du théâtre et en créant des styles fondés sur les expériences culturelles des minorités visibles présentes au Canada. *Teesri Duniya* a produit plus de 25 oeuvres théâtrales d'envergure, y compris *Bhopal*, la plus récente pièce de Rahul Varma (un codemandeur), portant sur le déversement toxique de la *Union Carbide* en Inde qui a causé la mort de 8 000 personnes en quelques jours. Il produira une série de pièces de théâtre basées sur les ateliers et les interviews du projet.

Projet Histoires de vie de l'ARUC

Creative Alternatives (www.creative-alternatives.ca/ca) est un Centre d'arts thérapeutiques créatifs à but non lucratif qui utilise l'art, le théâtre, la musique et la danse pour faire de la sensibilisation, proposer des alternatives, inspirer la guérison et encourager un engagement critique dans le changement social. Il offre des services de consultation et des occasions de développement créatif. Ses animateurs appuieront les ateliers de performance prévus, tous les deux mois, durant la deuxième et troisième année de l'ARUC. *Creative Alternatives* contribuera également au recrutement des participants aux ateliers provenant des communautés de l'Asie du Sud et du Moyen Orient.

ADOBE PREMIERE ELEMENTS 2.0 GUIDE D'UTILISATION

La première étape d'utilisation de Adobe Premiere Elements consiste à transférer votre vidéo de son format cassette (votre cassette DV) vers un format numérique sur l'ordinateur qui vous a été attribué. Ce processus s'appelle CAPTURER

Comment capturer :

- 1) Assurez-vous que le câble de transmission firewire soit branché correctement soit dans :
 - i) Le lecteur de cassettes relié à votre ordinateur
 - ii) La caméra que vous utilisez mais seulement si elle est compatible avec le firewire. Le symbole doit ressembler au symbole sur la gauche.
- 2) Assurez-vous que tous les éléments que vous allez utiliser soient allumés (ordinateur, caméra ou lecteur)
- 3) Ouvrez le programme ADOBE PREMIERE ELEMENTS 2.0 et sélectionner Nouveau Projet
 - i) Choisissez un nom de projet qui correspond à la cassette que vous venez d'insérer.
 - ii) Créer un nouveau dossier dans lequel vous sauvegarderez votre projet sur un disque qui vous a été attribué par un technicien
 - iii) Cliquez sur SAUVEGARDER
- 4) Si vous utilisez le lecteur de cassettes
 - i) Vous devriez lire F-1 sur l'écran d'affichage.
 - (a) Si ce n'est pas le cas, repérez à gauche sur l'écran les boutons - ch + ou input select, output select et appuyez jusqu'à ce que F-1 apparaisse.
 - ii) Au-dessus de l'écran d'affichage, repérez les symboles pour chaque format (DV, HDD, DVD)
 - (a) Appuyez sur le bouton DV/HDD/DVD (situé à droite de l'écran d'affichage) jusqu'à ce qu'une lumière verte apparaisse sous DV
- 5) Vous êtes maintenant prêt à insérer votre cassette, assurez-vous que vous utilisez la cassette qui correspond à votre ordinateur (COHRL ##)
 - (a) Vérifiez que la petite pince sur votre cassette a bien été enfoncée de manière à la bloquer et ainsi éviter tout réenregistrement accidentel
 - (b) Vérifiez que les vignettes adhésives soient placées uniquement sur le côté extérieur face de la cassette afin d'éviter que la cassette ne se coince dans le lecteur

- 6) Insérez la cassette. Il se peut que l'ordinateur vous avertisse que du nouveau matériel a été détecté, ignorez cet avertissement et annulez Installez Wizard.
- 7) Avant de terminer le transfert, trois tâches doivent être effectuées :
 - i) Cliquez sur CAPTURE, situé sur le coin droit en haut d' Adobe Premiere Elements
 - ii) Les enregistrements sur votre cassette apparaîtront (mais l'écran doit rester vide) cliquez sur le bouton REWIND pour rembobiner la cassette.
 - iii) Une fois la cassette rembobinée, cliquez sur le bouton CAPTURE situé juste au-dessus du bouton REWIND.

La capture d'image est en cours. Elle s'effectue en temps réel, ce qui signifie qu' 1 heure d'enregistrement prendra 1 heure pour capturer. Le temps pourrait vous paraître un peu long, n'hésitez pas à apporter un livre.

* N'oubliez pas de sauvegarder votre projet une fois la capture terminée.

* Si vous avez une autre cassette de la même entrevue à capturer, éjectez la première cassette une fois celle-ci terminée et insérez la deuxième. Suivez les étapes 7i et 7ii.

Adobe Premier Elements - Montage

Il existe des techniques simples et pratiques de montage pour réaliser une vidéo fluide de qualité professionnelle.

Ce guide vous montrera comment :

- 1) Retirez les vidéos indésirables
- 2) Ajoutez des effets spéciaux
- 3) Ajoutez de la musique et des images

Si vous désirez retirer de votre projet des vidéos que vous estimez inutiles (comme les temps morts, par exemple) vous avez deux options toutes simples, Trimming Clips ou le Razor Tool.

Trimming Clips: technique facile pour couper le début et la fin de votre cassette

1. Si vous désirez couper le début de votre projet, fixez l'endroit dans le clip où vous désirez commencer le clip, cliquez et pointez l'indicateur à ce point.
2. Placez votre curseur au début de votre clip – votre curseur se transforme en outil de TRIM OUT, double flèches noires avec un crochet rouge pointant à droite (si vous désirez couper dans cette direction)
3. Traînez votre outil Trim Out vers la droite jusqu'au point où vous désirez avoir votre nouveau début, assurez-vous que le crochet rouge pointe dans la direction de votre coupure. Si vous coupez la fin de votre projet, le crochet rouge devra pointer à gauche.
4. Votre vidéo a été coupée; toutes les vidéos seront décalées pour emplir le vide.

Utilisez l'outil Razor Tool: pour couper n'importe quel passage de votre projet

1. Trouvez les deux points dans votre vidéo à l'intérieur desquels vous désirez retirer des morceaux.
2. Choisir l'outil RAZOR TOOL dans la frise chronologique (timeline)
3. Placez l'outil Razor Tool sur le point choisi sur l'écran indiquant le temps réel
4. Cliquez une fois pour diviser le clip – votre vidéo contient deux parties – si vous enlevez uniquement une petite portion de la vidéo, vous devrez utiliser l'outil Razor Tool de nouveau, pour vous assurer que le point de départ et de fin du clip que vous désirez retirer ont bien été coupés.
5. Cliquez sur l'outil Selection Tool dans la frise chronologique et choisissez la portion de la vidéo que vous désirez retirer (le clip que vous venez juste de créer)

6. Une fois que le clip à retirer est sélectionné, appuyer sur la touche « retour » ou « Supprimer » pour enlever le clip.

Effets spéciaux

Le Cross Dissolve – un bon effet pour passer d'un clip à l'autre

1. Repérez et ouvrez le panneau Transition Panel - tapez cross dissolve
2. Ajoutez l'effet en cliquant et trainant la transition Cross Dissolve à partir du panneau Effects and Transition Panel sur la coupure entre les deux clips.
3. Repérez le Properties Box pour changer la durée de votre Cross Dissolve, 1 ou 2 secondes devraient suffire.

Adobe Premier Elements - FAIRE UN RENDU

La dernière étape du logiciel Adobe Premiere Elements est de transférer votre fichier vidéo, de son format numérisé, vers un format DVD. Ce processus est appelée : **FAIRE UN RENDU**.

Comment faire un rendu ?

A ce stade-ci, vous êtes supposés avoir déjà saisi votre fichier, vous avez fait le montage et vous êtes maintenant prêt à finaliser le processus, pour ensuite graver sur un DVD.

1. Ouvrez Adobe Premiere Elements 2.0
 - i. Cliquez sur le bouton **DVD**, situé dans le coin droit, en haut de l'écran.
 - ii. Sélectionnez un modèle pour votre choix de menu DVD. Cliquez sur **OK**
 - iii. A moins que vous n'ayez entré les balises de DVD manuellement, l'ordinateur vous demandera si vous désirez en ajouter à ce moment-là, cliquez sur YES. Cela permet la création de scènes au sein de votre DVD, pratique pour parcourir un DVD.
2. Le format recommandé pour les balises est l'option MINUTES réglée à 5 minutes d'intervalles
3. Vous pouvez maintenant apporter des changements au modèle propose en cliquant sur la fenêtre du modèle; selon le modèle utilisé, vous pouvez modifier le titre, l'arrière-plan, etc...

*IL EST FORTEMENT CONSEILLE DE SAUVEGARDER VOTRE PROJET
MAINTENANT
ET EFFECTUEZ L'ARRET COMPLET DE L'ORDINATEUR*

Cela nettoiera la mémoire cache de votre ordinateur et permettra au processus de rendu de se faire plus rapidement, avec moins de risques d'erreurs

4. Cliquez sur **BURN DVD**, situé juste en dessous de la fenêtre du DVD; il serait préférable de choisir l'option PREVIEW DVD avant, afin de voir de quoi aura l'air votre produit final.
5. Vous aurez besoin de CHANGER:
 - i. Choisissez **Burn to folder (4.7 GB)**

- ii. Renommer votre DVD en lui donnant un nom plus pertinent, tel que le nom de votre interviewé, par exemple
- iii. Emplacement du dossier
 - a. Utilisez le disque attitré et créez un sous-dossier au sein de votre dossier, appelé DVD (à moins que vous ne l'ayez déjà fait) – Il est prudent de séparer les fichiers rendus des fichiers saisis, pour éviter toute confusion.
 - b. Exemple: Ouvrez le disque F
 - dossier *Nom de l'étudiant*
 - dossier *Entrevue*
 - dossier *DVD*

6. Cliquez sur **BURN**

Ce processus ne se fait pas en temps réel et prend habituellement plus de temps. Il peut parfois prendre 8 heures, il est donc recommandé de le faire durant la nuit.

Adobe Premier Elements - Graver

Une fois que vous avez SAISI, FAIT LE MONTAGE et RENDU votre dossier vidéo, vous êtes maintenant prêt à créer un DVD.

Comment graver un DVD :

1. Démarrer le programme NERO START SMART
2. Vérifiez que la liste déroulante comprend DVD
3. Placez votre curseur sur Photo/Vidéo
4. Cliquez sur BURN DVD VIDEO FILES
5. Cliquez sur le bouton ADD, à droite de l'écran
6. Parcourir puis choisir les fichiers DVD que vous désirez graver
7. Choisissez (soulignez) Open DVD et Video_TS

Exemple: Ouvrez le disque F

- dossier Nom de l'étudiant
- dossier Entrevue
- dossier DVD (select)
- dossier Nom de l'interviewé
- Open DVD
- video_TS

8. Cliquez sur ADD, vos fichiers n'apparaîtront pas dans la fenêtre NERO
9. Cliquez sur FINISH

NERO extrait uniquement les fichiers dont il aura besoin, à partir des dossiers que vous choisirez

10. Cliquez sur NEXT
11. Vous devez maintenant changer quelques éléments :
 - a. Nommez votre cd, le mieux est d'utiliser le nom de l'interviewé
 - b. Entrez le nombre de copies voulu (1 par défaut)
 - c. Cochez dans la case tout près de Verify data on disc after burning
12. Cliquez sur BURN

Le processus de gravure prend entre 10 et 15 minutes, selon la taille du fichier DVD.

Suggestions pour des lectures additionnelles

*Les objets qui indiquent un * sont disponibles pour emprunter au Centre d'histoire orale et de récits numérisés*

Abel, O. (dir.). 1998. *Le Pardon. Briser la dette et l'oubli*. Paris:Seuil.

Altounian, Janine. 2000. *La survivance. Traduire le trauma collectif*. Paris: Dunod.

Baêta Neves Flores, R. 1995. Mémoires migrantes -migration et idéologie de la mémoire sociale. *Ethnologie française*. 25: 43-49.

* Beang Pivoine and Cougill Wynne. *Vanished: Stories from Cambodia's New People under Democratic Kampuchea*. (Two copies).

* Bialystok, Frank, *Delayed Impact: The Holocaust and the Canadian Jewish Community*. Montreal: McGill-Queen's University Press, 2000.

Chaumont, J.-M. 1997. *La concurrence des victimes : génocide, identité, reconnaissance*. Paris: Éditions La Découverte.

East Midlands Oral History Archive Information Sheet. *How do I transcribe short handouts? Transcribing and summarising oral history recordings*. Centre for Urban History University of Leicester.

* Danieli, Yael, ed., *International Handbook of Multigenerational Legacies of Trauma*, New York: Plenum Press, 1998.

* Frisch, Michael. *A Shared Authority: Essay on the Craft and Meaning of Oral and Public History*. Buffalo: SUNY, 1990.

* Greenspan, Henry. *On Listening to Holocaust Survivors: Recounting and Life History*. New York: Praeger, 1998.

* Hatzfeld, Jean. *Into the Quick of Life: The Rwandan Genocide, The Survivors Speak: A Report*. London: Serpent's Tail, 2005.

Halbwachs, M. 1950, deuxième ed. 1967. *La mémoire collective*. Paris : PUF

* Holstein, J.A. and Gubrium, J.F. (1995) *The active interview*. Thousand Oaks, Ca.: Sage.

Jewsiewicki, B (dir.). 1987. *Récits de vie et mémoire : vers une anthropologie historique du souvenir*. Sainte-Foy, SAFI/ Paris : L'Harmattan.

* Lambert, J. (2002). *Digital storytelling: Capturing lives, creating communities*. Berkeley, CA: Digital Diner Press.

* Lanman, Barry A. and Laura M. Wendling, eds. *Preparing the Next Generation of oral Historians: An Anthology of Oral History Education*. New York: AltaMira Press, 2006.

* McAdams, D. (1997). *The stories we live by: Personal myths and the making of the self*. New York: Guilford.

MCRI Project, General Guidelines for Oral Interviews, available at www.atkinson.yorku.ca/diaspora/track/interview.htm

Kristen O'Hare, Kristen. (?) *Tape/Transcript Processing Guidelines*.

* Perks, R., & Thompson, A. (1997). *The oral history reader*. New York: Routledge.

* Portelli, Alessandro. *The Death of Luigi Trastulli and Other Stories: Form and Meaning in Oral History*. Buffalo: SUNY, 1991.

Raphaël, F. 1980. Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale. *Annales ESC*. XXXV (1):127-145.

* Rogers, Kim Lacy and Selma Leydesdorff, eds. *Trauma: Life Stories of Survivors*. New Brunswick: Transaction Publishers, 2004.

* Thompson, P. (2000). *The voice of the past: Oral history (3rd ed.)*. New York: Oxford University Press.

USC Shoah Foundation Institute. *Interviewer Guidelines*. www.usc.edu/vhi

United States Holocaust Memorial Museum. *Oral History Interview Guidelines*. Washington, D.C.: The Museum, 1998. Available online in PDF format at <http://www.ushmm.org/archives/oralhist.pdf>

Lectures additionnelles sur le support psychologique

Bower, Gordon H. and Sivers, Heidi. (1998) "Cognitive impact of traumatic events," *Development and Psychopathology* 10, 625-653.

* Greenspan, Henry. (1998) *On Listening to Holocaust Survivors* (Connecticut and London: Praeger Press).

*Klempner, Mark. (2006) "Navigating Life Review Interviews with Survivors of Trauma", in R. Perks and A. Thomson (eds) *The Oral History Reader*, 2nd ed. (London and New York: Routledge), pp. 198-210.

*Lacy Rogers, Kim, Leydesdorff, Selma and Dawson, Graham (eds.) (1999) *Trauma: Life Stories of Survivors* (London and New York: Routledge).

Loughry, Maryann & Ager, Alastair (2001). *The Refugee Experience-Psychosocial Training Module* (Rev Ed). University of Oxford: Refugee Studies Centre.

Meierhenrich, Jens. (2007) "The Trauma of Genocide," *Journal of Genocide Research* 9:4, 549-573.

Lectures additionnelles sur la transcription

Dunaway, David K., and Willa K. Baum, ed. *Oral History: An Interdisciplinary Anthology*. 2nd ed. Walnut Creek: AltaMira Press, c1996.

Frisch, Michael. "Preparing Interview Transcripts for Documentary Publication: A Line-by-Line Illustration of the Editing Process" in *A Shared Authority: Essays on the Craft and Meaning of Oral and Public History*. (Albany, NY: SUNY Press, 1990).

Ives, Edward. *The Tape Recorded Interview*. Knoxville: University of Tennessee, 1980.

Langlois, W.J. "Oral History Tape and Transcript Procedures." *Reynoldston Research and Studies, Publication* (May 1972).

Ritchie, Donald A. *Doing Oral History*. New York: Twayne Publishers, 1995.

Yow, Valerie Raleigh. *Recording Oral History: A Practical Guide for Social Scientists*. Thousand Oaks: SAGE Publications, 1994.